

Avril 1943
MONTRÉAL

Relations

DE BEVERIDGE À MARSH

Émile BOUVIER

LA DERNIÈRE DES GUERRES

Albert Le ROY

LAÏCISME EN ÉDUCATION

Louis C. de LÉRY

VERS LE LABRADOR

Anatole VANIER

- Un avant-poste bénédictin aux Bahamas
- Prolonger, multiplier notre Mérite agricole

S O M M A I R E

AVRIL 1943

Éditoriaux 85

LES ENFANTS ONT BESOIN DE LEUR MÈRE. — L'ACADIE
VEUT SE PARLER. — LES FEMMES AUX USINES.

Articles

DE BEVERIDGE A MARSH. Émile BOUVIER 87

LA DERNIÈRE DES GUERRES. Albert LE ROY 90

LA TRADITION DU LAÏCISME
EN ÉDUCATION. Louis C. DE LÉRY 92

VERS LE LABRADOR. Anatole VANIER 96

Commentaires 98

« The Messianic complex ». — Maçonnerie d'Irlande. —
Revenus des travailleurs du Canada en 1941. —
A contre-courant.

Chroniques

UN AVANT-POSTE BÉNÉDICTIN
AUX BAHAMAS. H. B. L. HUGHES 100

UN ART POPULAIRE. Jean VALLERAND 105

PROLONGER, MULTIPLIER
LE MÉRITE AGRICOLE. Alexandre DUGRÉ 106

HORIZON INTERNATIONAL. 108

U. R. S. S. — Pologne. — Chine. — Mexique. —
Espagne.

Correspondance 102

Faut-il ne plus parler
d'électrification rurale? Albert RIOUX

Pour des livres et de la lecture. Jean DESFORGES

La réadaptation au Lac-Écouard. Albert PLANTE

Livres récents 111

Chacun sa vie. Gérard PLANTE

L'Église et les procès de mariage Georges VAN BELLEGHEM

Livres pour enfants Jean-Paul LABELLE

Brochures et plaquettes.

NOS COLLABORATEURS

Le P. Émile BOUVIER, S. J., professeur de législation sociale à l'École de Service social de l'Université de Montréal, reprend pour les lecteurs de RELATIONS la substance d'une conférence prononcée devant l'Association des Anciens Élèves de l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal. — Le P. Albert LE ROY, S. J., familiarisé avec les questions internationales grâce à ses voyages à travers le monde en qualité d'attaché du Bureau international du Travail, nous donne ici quelques aperçus sur l'après-guerre. — Le P. Louis C. DE LÉRY, S. J., auteur du récent ouvrage *L'Église et les procès de mariage*, est professeur de Droit canon, au scolasticat de l'Immaculée-Conception et à la Faculté de Droit canonique de l'Université Laval. — M. Anatole VANIER, avocat, professeur à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal, président de l'Action nationale, fut l'un des fondateurs de l'Action française, où il publia dès 1927 des études remarquées sur le Labrador. — M. l'abbé H. B. L. HUGHES, M. A. (Oxon.), professeur d'histoire à l'Université de Toronto, nous donne un avant-goût de la thèse qu'il prépare sur le catholicisme dans la mer des Caraïbes. — On n'a pas à présenter, surtout après le récent succès de son *Plaidoyer pour la Canadienne*, le P. Alexandre DUGRÉ, S. J., rédacteur en chef de l'Action paroissiale.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER.

Secrétaire de rédaction et administrateur: Paul RACINE

Prix de l'abonnement:
\$2.00 par année

A l'étranger : \$2.50
Pour les étudiants : \$1.50

Taxe de vente de 2% ou de 4%, selon le lieu

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
MONTRÉAL

Tél.: CHerrier 3101
CANADA

Relations

III^{ème} année, No 28

École Sociale Populaire, Montréal

Avril 1943

É D I T O R I A U X

Les enfants ont besoin de leur mère

C'EST LE BON SENS tout court. Mais le bon sens est à la baisse si on se reporte aux offensives de la publicité. Afin d'obtenir la multiplication des garderies de guerre — plus exactement la multiplication des mères de famille à l'usine, — d'aucuns voudraient nous faire croire que les enfants, sans les soins de leurs mères, ne s'en porteront peut-être que mieux, et que les garderies sont l'heureux complément du foyer.

Des partisans, pas toujours inconscients, d'une sociologie soviétique ou nazie nous présentent comme une des principales conquêtes de cette guerre la libération définitive de la femme et de l'enfant des contraintes et des petites misères du logis. La femme enfin marchera l'égale de l'homme, partout..., même à l'usine; et l'enfant, au lieu de rester bonnement sous les soins de sa mère, *whose biological function to reproduce does not make her an expert in child management and nutrition*, sera confié à des femmes — à des hommes aussi — que cela intéresse, et qui en feront leur vocation. (Quels beaux petits animaux ces experts vont donner à la nation, plus exactement à l'État!) *Alas, this is only a personal dream. But were it to come true it would abolish one of the least understood slaveries* (l'esclavage de la femme chez elle). Ce rêve est celui de Mme Pauline Shapiro, réfugiée de Birmingham, qui met la science de ses parchemins anglais au service du public canadien par le truchement de *Food for Thought* (*Women in the Post-War World*, novembre 1942).

En saine sociologie, la garderie est un pis-aller parfois nécessaire pour recevoir les enfants effectivement négligés, pas un progrès ni une institution à développer pour elle-même. « La meilleure garderie ne vaut pas un foyer ordinaire, et personne ne peut remplacer une mère ordinaire », ainsi que s'exprime, sous le titre *Children need mothers*, un éditorial du *Canadian Register* de Toronto (20 mars). « Il y a parmi nous des ennemis du foyer. Il y a ceux qui, délibérément, veulent relâcher les liens entre parents et enfants en vue d'élargir le pouvoir de l'État. Il y a ceux qui, pour des motifs d'ordre financier, veulent « industria-

liser » les femmes, qui veulent les pousser sur le marché du travail et abaisser par là les salaires. »

Après avoir signalé les inconvénients des garderies de guerre pour le développement de la personnalité des tout petits, le *British Medical Journal* de septembre concluait: « Il serait sans doute plus profitable à l'effort de guerre de diriger vers l'usine le gros de l'armée considérable de personnel requis pour assurer le fonctionnement des garderies de guerre, quitte à abandonner aux mères des « moins de cinq ans » le soin de s'en occuper. » Ce bon conseil venu d'Angleterre ne manque pas de piquant, et à l'occasion pourrait servir au Canada pour tempérer les zèles intempestifs.

L'honorable Cyrille Vaillancourt ne disait-il pas récemment, au Conseil législatif: « Quand je vois dans une usine, pas très loin de Montréal, sept mères de famille travaillant à l'usine, placer à la garderie leurs quinze enfants, et qu'il faille, pour surveiller ces petits, onze gardiennes, je me demande si cela a du bon sens. La famille est la première usine qu'il faut bien organiser et protéger. »

« Notre premier rempart, écrivait récemment *America* de New-York, ce ne sont pas les canons, les navires, les avions, c'est la famille américaine. Même s'il ne reste plus un seul navire japonais sur les mers, même si l'Allemagne est réduite à une simple assemblée de petits États, notre avenir est sans espoir, si nous ne pouvons pas préserver l'intégrité de la famille. La famille est notre principal rempart. Il faut la protéger à tout prix. Si elle est détruite, à quoi bon combattre? »

L'Acadie veut se parler

L'ÉCOLE après l'école, c'est le journal. Le professeur des adultes, c'est le journaliste. La leçon qui revient matin et soir, c'est celle qui part d'une salle de rédaction plus ou moins mystérieuse et qui dicte l'orientation, la tournure de pensée, le vocabulaire usuel d'un morceau de peuple.

Tous les entraîneurs d'esprits, depuis les franc-maçons jusqu'au Pape, ont compris l'importance première d'amener les intelligences à leurs théories ou à la vérité. Voyez la Révolution française avec son enflammé

Père-Duchesne, et la Russie, et Goebbels, et l'histoire de cent cinquante ans de propagande acharnée, ou d'une neutralité pas très neutre, mais très chloroformante. On se préserve moins, on se contente même de ce dernier genre, imité de l'enchanteur Merlin jouant de la flûte pour attirer les naïfs dans un antre d'où ils ne revenaient pas.

Grâce à notre différence de langage, nous possédons des quotidiens à nous: les uns nous réveillent; les autres distillent « une pensée vague, en phrases vagues, pour personnes vagues ». C'est bien « moyen » comme éducation des adultes! Nos Franco-Américains, désireux de survivre, ont déjà possédé une dizaine de quotidiens, qu'ils ont le regret de voir tomber à mesure que les jeunes préfèrent lire de l'anglais. Alors c'est le désastre en double, national et religieux. C'est l'assimilation en douce par les épais journaux qui donnent de tout, excepté le solide nécessaire. Il faut savoir que d'autres catholiques étatsuniens s'alarment de la pénétration chez eux d'un esprit contraire à tout spiritualisme. Ils songent à créer un grand quotidien de langue anglaise, non seulement pour exprimer leurs points de vue aux autres, mais à eux-mêmes; non seulement pour se défendre contre les attaques du dehors, mais pour se défendre contre eux-mêmes, pour penser catholique.

Nos frères acadiens, lancés vigoureusement par S. Exc. Mgr Robichaud, de Moncton, veulent se préserver aussi, et fusionner leurs trois hebdomadaires assez peu lus en un quotidien qui atteigne leurs îlots dispersés, grugés de tous côtés. L'école acadienne est déjà si neutre, si antinationale, qu'il faut absolument un antidote à l'anglicisation, au lieu de l'empirer par l'inévitable quotidien anglais, qui vient achever toute résistance. Quand un petit peuple est submergé, assiégé depuis deux siècles, qu'il a tenu contre les périls anciens, et qu'il voit sa jeunesse en train de capituler devant les courants d'air, la mode et l'ambiance, il ne saurait fermer les yeux sur les dangers nouveaux et parler d'esprits ouverts — ouverts à l'invasion étrangère. Devant les ravages d'assimilation constatés même dans Québec, la décision acadienne s'impose.

Déjà une équipe de leurs jeunes se donne ici et là l'expérience du journalisme. L'argent sera plus rude à trouver. Québec sera heureusement invité à contribuer: n'est-ce pas une Croix-Rouge et une Fédération de charité que ce secours aux grands blessés d'hier et d'aujourd'hui, à des blessés intellectuels — qui sont nos frères? Ce que le *Comité des Amitiés françaises* accomplissait pour le rayonnement de la France à l'étranger, nous le ferons avec appétit pour la survivance de notre sœur plus éprouvée. L'objectif qu'on attend de nous est bien timide, presque humiliant: \$50,000. Il ne dépasse pas ce qu'on demande là-bas aux pauvres travailleurs de la mer, des mines et de la forêt. Nous nous devons de le dépasser nous-mêmes, de le doubler, de le tripler, puis de nous abonner aux nouvelles de l'héroïque Évangéline ressuscitée.

Les femmes aux usines

LE TRAVAIL FÉMININ dans les usines, avec toutes ses conséquences désastreuses, préoccupe non seulement les sociologues, mais le peuple lui-même. Preuve: des milliers d'exemplaires de la brochure *Travail féminin dans les usines* ont été vendus. 175,000 exemplaires du *Plaidoyer pour la Canadienne* exposant avec franchise le problème ont été enlevés en un mois. Des milliers de lettres ont été envoyées aux deux premiers ministres pour demander une réglementation raisonnable du travail féminin. Presque tous les hebdomadaires régionaux ont protesté contre les abus.

Certains journaux qui pouvaient difficilement encourager un mal social évident et qui ne pouvaient pas non plus blâmer les autorités politiques ont écrit sur le sujet des banalités et quelques faussetés. « Pourquoi tant s'alarmer? le travail féminin dans les usines existait bien avant la guerre. » Personne ne le nie. Seulement on s'alarmait déjà avant la guerre de certains abus: *Abus néfaste à faire disparaître à tout prix*, disait Pie XI, *que les mères, à cause de la modicité du salaire paternel, soient contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, avant tout l'éducation des enfants.*

Or la guerre a multiplié effroyablement les abus. Voilà contre quoi dans tous les milieux responsables on ne cessera de protester.

Aux milliers de lettres lui demandant une sage réglementation, M. Godbout répond par une lettre photocopiée: « Je me suis moi-même, depuis longtemps, intéressé à ces questions éminemment sociales en insistant auprès du gouvernement d'Ottawa, de qui relève la question en ce temps de guerre, pour que le travail féminin ne soit utilisé que dans la mesure et dans les conditions où il ne serait pas une entrave à la vie de famille qu'il ne faut jamais perdre de vue. »

Or, nous assure-t-on, toutes les usines de guerre, pour employer des femmes la nuit, ont dû se munir d'un permis du ministre provincial du Travail. Il lui est donc loisible de retirer ce permis, à moins que le gouvernement provincial n'ait cédé au gouvernement fédéral cette responsabilité.

En ce cas, que les autorités fédérales agissent. M. King, comme M. Godbout, a fait, lui aussi, sur le sujet, en septembre dernier, des déclarations pertinentes: « Les femmes qui maintiennent l'intégrité de nos foyers et de nos familles ne contribuent pas moins directement que les femmes employées dans les services de guerre au maintien de la civilisation que nos ennemis cherchent à détruire. »

La désagrégation de la famille est commencée. Il faut l'enrayer, sans plus de délai. Les autorités civiles se doivent d'agir aussi sensément qu'elles parlent. Et ça presse. La parole est aux autorités civiles dont relève la sauvegarde des valeurs sociales.

DE BEVERIDGE À MARSH

Émile BOUVIER, S. J.

EN JUIN 1941, le ministre de la Reconstruction sociale en Angleterre, M. Arthur Greenwood, confiait la direction d'une immense enquête sociale à sir William Beveridge. Le grand économiste apporta à la tâche la compétence d'un spécialiste et l'expérience d'un directeur du *London School of Economics*. En décembre dernier, après dix-huit mois d'étude, il donna à la Grande-Bretagne une charte de sécurité sociale désormais connue sous le nom de rapport Beveridge. La propagande étatsunienne et anglaise s'en est vite emparée. Dès janvier, plusieurs de nos quotidiens réclamaient un statut semblable pour le Canada. Récemment, notre premier ministre a demandé à la Chambre la création d'un Comité parlementaire pour élaborer une charte de sécurité sociale. Et voici que l'économiste L.-C. Marsh, après deux mois d'étude, présente un rapport préparé à la demande du président du Comité national de Reconstruction et destiné à être la contre-partie canadienne du rapport Beveridge.

Une propagande intense, comme celle que l'on sait mettre en œuvre en temps de guerre, s'organise autour de l'œuvre et de son auteur, dans l'espoir de faire accepter d'emblée leurs propositions. D'où la nécessité pressante pour nous d'analyser à leur mérite les deux rapports. Nous les étudierons ensemble tant ils se ressemblent et tant celui de Marsh s'inspire de près des idées de son maître Beveridge. Beveridge et Marsh établiront les conditions minima du bien-être humain et chercheront à les remplir par toute une litanie de lois sociales, sans trop se soucier ni du milieu concret, ni des institutions sociales existantes. Il n'y a de place que pour l'individu et pour l'État, le premier étant confié au paternalisme du second.

Il est facile de prévoir que de ces points — du plan Marsh en particulier qui nous intéresse directement — jailliront d'abondantes et riches suggestions, susceptibles d'améliorer notre situation sociale. Mais avant de nous abandonner aux enthousiasmes naïfs, essayons de saisir clairement ce qu'on nous offre avec tant d'empressement.

Le premier élément qui s'impose à l'attention, c'est l'extension considérable des services sociaux.

Le rapport Beveridge englobe toute la population de la Grande-Bretagne (46.5 millions) qu'il partage en six classes:

- a) les travailleurs: 18.4 millions;
- b) les personnes exerçant une activité lucrative autres que les travailleurs: 2.5 millions;
- c) les femmes mariées restant au foyer: 9.3 millions;
- d) les personnes en âge de travailler sans activité lucrative: 2.4 millions;
- e) les personnes au-dessous de 16 ans: 9.6 millions;
- f) les retraités, 65 ans pour les hommes, 60 ans pour les femmes: 4.3 millions.

Les catégories *a*, *b* et *d* se composent d'assurés-cotisants; la catégorie *c* est assurée en vertu de la cotisation du mari. Les catégories *e* et *f* sont des non-cotisants, bénéficiant des allocations familiales ou des pensions de retraite. Aucune distinction de classe, de rang, de revenus: égalité parfaite pour tous et chacun.

Même universalité chez Marsh, avec une réserve cependant. Le plan canadien divise la population, non plus par classes, mais d'après les risques sociaux. Il protège contre eux toute la population du pays, sauf pour celui de la perte d'emploi, où seule la classe ouvrière se trouve bénéficiaire.

Voici le tableau des risques couverts et des prestations offertes dans l'un et l'autre projet:

PLAN BEVERIDGE	PLAN MARSH
1. Le chômage.	1. Le chômage: assurance et assistance.
2. L'invalidité.	2. L'invalidité.
3. La perte du gagne-pain par une personne qui n'a pas absolument besoin d'un emploi pour vivre.	3. Assistance.
4. La vieillesse.	4. La vieillesse.
5. La femme mariée.	5. La femme mariée.
a) Allocation de mariage.	a) Aucune.
b) Allocation de maternité.	b) Pour les ouvrières.
c) Allocation dans le cas de chômage, d'invalidité ou de retraite du mari.	c) Aucune.
d) Allocation de veuvage.	d) A établir bientôt.
e) Allocation en cas de séparation du mari.	e) A prévoir.
f) Allocation en cas d'incapacité à accomplir les travaux ménagers.	f) Aucune.
6. Frais funéraires.	g) Allocations aux mères nécessiteuses.
7. Allocations familiales.	6. Frais funéraires.
8. Assurance-maladie.	7. Allocations familiales.
	8. Assurance-maladie.

Le plan Beveridge couvre avec plus de générosité les risques sociaux, en particulier ceux de la femme mariée. Par contre, le plan Marsh introduit une pension de vieillesse contributoire et élève les bénéfices de l'assurance-chômage. Mais la grande nouveauté dont il faut féliciter les auteurs est l'introduction des allocations familiales. Sir William propose de verser, à partir du deuxième enfant, des allocations pour tout enfant jusqu'à l'âge de 15 ans, jusqu'à 16 s'il demeure aux études. L'allocation sera accordée dès le premier enfant, dans le cas d'indigence. Marsh concède pour chaque enfant, dès le premier, une allocation variant de \$5.00 à \$12.50 par mois selon l'âge de l'enfant. L'allocation familiale, l'allocation de mariage et de maternité manifestent, dans la philosophie économique anglaise, un revirement de pensée inouï depuis Malthus, même si la nouvelle orientation est plus nataliste que

vraiment familiale, inspirée surtout par la crainte de la dépopulation. Quoi qu'il en soit, les deux plans ont une indubitable valeur tant par le nombre des réformes sociales que par l'extension des services sociaux qu'ils proposent.

Toutefois, l'analyse des deux projets nous a révélé certaines tendances qui prêtent davantage à discussion. Dégageons-en quelques-unes.

La première est une évidente *tendance à la centralisation*. Pour sir William, il n'y a que l'individu et l'État. Il n'est dès lors pas surprenant que l'État se voie confier un rôle immense sinon total en matière de sécurité sociale. Le projet anglais prévoit un ministère de la Sécurité sociale, auquel pas moins de vingt-trois clauses confient à peu près toute l'administration requise par la mise en application de ces vastes réformes. « L'Unification de l'administration des assurances sociales et de l'assistance doit se faire par un ministère de la Sécurité sociale avec des bureaux de la Sécurité à la portée de tous les assurés » (n° 44-47). Il prévoit aussi « le transfert au ministère de la Sécurité sociale des pouvoirs encore détenus par les autorités locales en ce qui concerne l'Assistance » (n° 161-165), « le transfert de l'entretien des aveugles... » (n° 166-170), « le transfert des fonctions du Bureau d'assistance... et probablement du Service d'embauchage du ministère du Travail et du Service national, comme aussi de l'assurance-chômage et des fonctions des autres départements intéressés dans l'administration des prestations en argent de toutes sortes, y compris les allocations aux accidentés... » (n° 171-175). Tous les services sociaux se trouveront dès lors groupés et intégrés dans le nouveau ministère de la Sécurité sociale.

Marsh sans aller aussi loin ouvre largement la voie à la centralisation. Il laisse aux provinces l'administration des allocations pour accidents du travail, celles des services médicaux de l'assurance-maladie. Toutes les autres lois sociales: allocations familiales, assurance-chômage, pensions de vieillesse, des veuves, des orphelins, invalidité, allocations de funérailles, travaux publics, etc., relèvent du fédéral. Comme cette nouvelle distribution des pouvoirs exige des changements constitutionnels, l'auteur n'hésite pas à les recommander: *The method of straightforward amendment recommends itself as being the most direct and unequivocal. It would assure uniformity in a field which is of vital significance for all future social security planning and it would undoubtedly offer some economies in terms of administration expenditure.* (p. 88.) D'ailleurs le moyen est tout trouvé de faire passer au domaine fédéral ces éléments de sécurité sociale jusqu'ici réservés aux provinces: il suffira de greffer les nouveaux services sur celui de l'assurance-chômage et de l'assurance-maladie. « Il est capital... de comprendre que l'assurance-maladie et l'assurance-chômage... constitueront peut-être les deux services de base de l'administration de la Sécurité sociale au Canada... » (p. 86.) Ici s'insère, du moins

pour l'assurance-maladie, la subtile distinction de l'auteur entre la centralisation des fonds et la décentralisation administrative des services médicaux (p. 88). Et advenant une législation d'assurance-maladie fédérale, Marsh suggère un puissant comité interdépartemental d'assurances sociales avec pouvoir de souder ensemble les services d'assurance-maladie et d'assurance-chômage. Contentons-nous d'indiquer ici le caractère centralisateur de l'un et l'autre projet.

Moins évidente à première vue, mais non moins discutable, est une seconde *tendance* que révèle l'analyse des deux rapports: les diverses allocations semblent devenir *la prestation d'une espèce de dividende social*. La finance publique permet à un gouvernement de percevoir les impôts nécessaires à une saine administration et au bien-être de la société. La part que l'État distribue sous forme d'allocations d'assistance et de secours est à vrai dire un dividende social. D'après Beveridge, la sécurité sociale prendra de 10 à 11% du revenu national et d'après Marsh, elle prendra du moins pour la première année environ 25%.

Mais ce dividende social tel qu'entendu par nos auteurs, repose, semble-t-il, sur trois erreurs. Ce dividende provient d'abord d'un impôt unique d'après le régime de la Nouvelle-Zélande. Or, l'impôt unique détruit la vraie notion d'assurance sociale, qui repose sur une contribution destinée à couvrir un risque bien défini. Si les services sociaux de l'État doivent être distribués à même le fonds consolidé du fédéral, nous entrons par là dans un régime d'assistance publique nationale. C'est le paternalisme d'État dans sa perfection.

Cette forme de dividende repose d'ailleurs sur des hypothèses douteuses, plus facilement discernables chez Beveridge que chez Marsh. L'économiste de Londres croit que le régime de l'entreprise privée revivra après la guerre comme il existait avant 1939; il suppose l'embauchage intégral et un niveau de prix de 25% plus élevé que celui de 1938.

Les hypothèses de Marsh nous intéressent davantage. Dès le début de son rapport, Marsh nous promet, grâce à une injection financière d'un milliard, l'embauchage intégral, du moins pour la première année après la guerre. La question n'est pas si simple. Une injection d'un milliard ne remédiera pas seule au chômage, à moins d'être accompagnée de plusieurs autres conditions d'ordre économique et social. La sécurité sociale coûtera, d'après l'auteur, un milliard. De plus, les frais d'administration et de service de la dette s'élèveront à un autre milliard. Nous enlevons ainsi trois milliards à un revenu national de huit milliards environ, soit 37%, dont 25% pour la sécurité et 12% pour l'administration et l'intérêt de la dette. Actuellement, le consommateur est grevé d'impôts au delà de ses capacités. Après la guerre, pour maintenir l'embauchage et financer la sécurité, le gouvernement devra maintenir ses taxes à un niveau aussi élevé. Autrement, il ne

saurait garder le revenu national à sa hausse actuelle. En conséquence, ces impôts élevés rendront la reprise des affaires difficile: plus d'impôts signifie moins d'achats et moins de consommation; ce qui influera sur la production. Le plan Marsh est destiné à ralentir la vie économique du Dominion. Sans doute une partie des fonds retourne au public immédiatement. A en juger par l'expérience de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de l'Angleterre, on peut affirmer que près de 12% des impôts d'assurances retombent dans les goussets du public. Mais même alors, surtout quand les travaux publics arrêteront, il restera une fraction considérable du revenu national immobilisée. Inutile d'ajouter que le dividende social gratuit diminue le goût de l'effort, l'activité et le progrès économique. Dans un pays jeune comme le nôtre, aux ressources inexploitées, il vaut mieux augmenter les salaires, améliorer les prix agricoles, que distribuer un dividende social qui aboutira fatalement à la désorganisation de l'activité rurale et industrielle et au contrôle croissant de l'État sur l'économie.

Enfin, la redistribution du revenu national destinée à aider le petit salarié se fera à son détriment, puisqu'il devra acquitter, en plus de ses impôts ordinaires, une taxe globale d'assurance-maladie, d'assurance-chômage et d'assurance-vieillesse. On s'en rendra facilement compte par le tableau suivant:

REVENUS AU-DESSOUS DE \$1,000 EN 1941

	Total	Ceux dont le salaire est moins de \$1,000	%
Chefs de famille urbains	957,700	324,000	33.4%
Chefs de famille ruraux	324,500	191,600	59.7%
Autres travailleurs urbains....	577,600	423,000	72.9%
Autres travailleurs ruraux....	304,900	270,600	89.1%
Ouvrières des villes.....	552,200	488,700	88.2%
Ouvrières des campagnes.....	147,700	142,100	96.4%
	2,864,600	1,840,000	64 %

Le poids de la sécurité sociale reposera le plus lourdement sur ces 64% de la population dont le revenu ne dépasse pas \$1,000. Or, d'après les notes que l'on peut lire à la page des Commentaires, un père de famille de trois enfants devrait compter, en prix de 1941, sur un revenu annuel de \$1,577.40. Le minimum ne devrait pas être au-dessous de \$1,134.48. Ainsi donc l'impôt unique de \$0.75 à \$1.85 ne ferait qu'accentuer le déséquilibre aux dépens des gagne-petit.

Ces trois indices: l'impôt unique, la diminution du revenu national, le poids de l'impôt sur les moins fortunés, n'apparaissent pas avec netteté, mais l'analyse a tôt fait de les faire ressortir du texte. Il y a de quoi nous mettre en garde contre cette forme de dividende social que revêtent les diverses allocations des rapports Beveridge et Marsh.

Une troisième observation se dégage de la lecture attentive des deux projets: la tendance à considérer comme bien suprême de l'homme sa subsistance économique. Matérialisme, inconscient, je le veux bien,

mais qui n'est pas sans s'apparenter à celui des socialistes, des communistes et des nazistes. Sans doute appartient-il à l'État d'assurer aux citoyens un minimum de bien-être matériel. Encore ce bien-être ne doit-il pas si bien accaparer l'attention qu'il en fasse oublier la destinée supérieure de l'homme et les valeurs spirituelles et morales qui donnent son prix à la vie.

Certaines clauses du rapport de Beveridge révèlent cette tendance matérialiste. Ainsi, il détermine les catégories d'assurés d'après leur productivité; à la mère de famille il accordera les mêmes allocations qu'à la concubine avec enfants. Marsh apporte heureusement quelques nuances en recommandant, pour la fille-mère ou pour la divorcée qui prend soin de son enfant, une législation spéciale. Il n'échappe pas toutefois à la tendance de recourir sans cesse à l'État paternaliste comme unique remède aux misères sociales.

La philosophie de Beveridge est celle de l'expérience. Mais l'expérience, à elle seule, n'est pas un code de morale ni de principes sociaux. Elle doit se laisser guider par des principes. Or, précisément, Beveridge suppose que la sécurité sociale repose uniquement sur la collaboration immédiate de l'État et de l'individu. Il a beau protester que l'État ne doit pas étouffer l'initiative personnelle et le sens des responsabilités; qu'il doit au contraire laisser à chaque individu la possibilité de s'élever, par ses propres moyens, au-dessus du minimum national, il n'en reste pas moins, semble-t-il, que le mode d'application des excellentes réformes suggérées devra nuire au développement de la personne et au progrès social. De son côté, Marsh, par crainte d'être idéaliste et théoricien, n'énonce aucun principe. Son rapport devient une juxtaposition de réformes sociales unifiées d'une façon tout à fait arbitraire sous les titres de risques universels et de risques d'emploi. Cette philosophie uniquement opportuniste et utilitaire ne satisfera sans doute pas un esprit chrétien et averti.

On le voit par nos remarques précédentes: ces deux rapports, riches de suggestions constructives, telles les allocations familiales, précieux par la volonté qu'ils manifestent de remédier définitivement aux crises, n'en contiennent pas moins des éléments discutables qu'il conviendrait d'analyser plus profondément avant de s'abandonner à la joie promise de toucher bientôt à la solution du problème social.

Quelle attitude les Canadiens devront-ils prendre, en particulier les Canadiens de culture française et de foi catholique? Acceptation, refus, compromis? Dans un article sur le plan Beveridge, publié dans la *Gazette* du 16 janvier 1943, M. Blair Fraser affirme que le Québec acceptera le plan d'emblée parce qu'il y trouve les allocations familiales. Au début de mars, le premier ministre, M. King, affirmait que la constitution canadienne serait amendée, si c'était la condition nécessaire pour doter le Dominion d'un régime national d'assurances sociales. D'autres, plus prudents, nuancent leur attitude. Le directeur du Conseil du Bien-Être social

d'Ottawa, M. Davidson, prône à son tour une législation sociale plus riche, plus étendue, mais il ajoute que la législation devrait dépendre des provinces respectives, quitte pour le fédéral à leur apporter son appui financier.

Ne ménageons pas à Beveridge ni à Marsh les éloges mérités pour la sollicitude que révèlent leurs rapports en ce qui concerne en particulier la protection de la famille. Le problème qui se pose à nous n'est pas de discuter l'opportunité de la plupart de ces réformes, mais bien de s'assurer si l'esprit dans lequel on les

propose et les modalités d'application ne détruiront pas à la longue l'objectif visé. Il faut encore se convaincre que ce vaste plan de restauration sociale peut également bien servir les deux groupes ethniques qui constituent le fonds de la population canadienne, sans compromettre la vie et les aspirations sociales d'aucun des deux.

Après avoir étudié ici la substance des deux illustres rapports et dégagé leurs principales tendances, nous tenterons, dans un second article, un jugement d'ensemble sur leur valeur théorique et pratique.

LA DERNIÈRE DES GUERRES

Albert LE ROY, S. J.

Le P. Albert Le Roy nous explique comment en finir une bonne fois avec les guerres. Il est trop averti des réalités internationales pour ignorer les obstacles qui encombrèrent la route d'une paix définitive; mais ce n'est pas verser dans l'utopie que d'oublier un instant les contingences et d'établir les principes dans leur intégrité. — N. D. L. R.

AVERDUN, dans la Somme, dans la boue des secteurs réputés calmes où l'on attendait sous les obus le coup de main ennemi, nous tenions avec d'autant plus d'acharnement qu'on nous avait persuadés que c'était la « dernière des guerres ». Notre sacrifice devait amener l'instauration d'un monde meilleur, qui ne connaîtrait plus que la paix et la concorde entre les peuples. On ne peut le nier, cet espoir fut tenace et le 11 novembre 1918, quand à 11 heures du matin sonna le « cessez le feu », pas un de nous qui ne fût convaincu que c'était bien fini et qu'on ne verrait plus jamais « ça ».

Pourquoi donc un échec si lamentable? Pourquoi vingt ans plus tard un conflit mille fois plus horrible que le précédent peut-il ravager le monde et menacer d'engloutir la civilisation? C'est à qui en dira par le menu les causes diverses: politiques, sociales et économiques. Mais, chose étrange, il en est une dont on a fort peu parlé et qui pourrait bien être la principale. Elle tient en une ligne: la guerre a recommencé parce qu'on ne l'avait pas supprimée purement et simplement.

Le Pacte de la Société des Nations représentait un immense progrès; c'était la première fois que l'humanité cherchait à se rassembler et à substituer aux accords sporadiques entre États une association permanente avec une procédure nettement définie pour le règlement des conflits éventuels. Toutefois le Pacte n'excluait pas radicalement la guerre dans les relations internationales. Il s'efforçait de dresser devant elle des obstacles peut-être très difficiles à franchir, mais non infranchissables; il s'efforçait de gagner du temps dans l'espoir que dans l'intervalle les difficultés pourraient s'aplanir, mais sans en être bien sûr.

Les membres de la Société devaient soumettre leurs différends à l'arbitrage ou à un règlement judiciaire ou à l'examen du Conseil. Lorsque le rapport du Conseil était adopté à l'unanimité, ils s'engageaient à en accepter les décisions. Mais dans le cas contraire « ils se réservaient le droit d'agir comme ils le jugeraient nécessaire pour le maintien du droit et de la justice » (art. 15, § 7), ce qui veut dire en bon français qu'ils se réservaient et qu'on leur reconnaissait le droit de vider leurs querelles par les armes. L'article 12 stipulait seulement qu'en aucun cas ils ne devaient « recourir à la guerre avant l'expiration d'un délai de trois mois après la décision arbitrale ou judiciaire ou le rapport du Conseil ».

Le Pacte ne supprimait donc pas la guerre, mais il s'efforçait de la réglementer, autrement dit, il la reconnaissait en fait et en droit.

Le 6 février 1922, les États-Unis d'Amérique, l'Empire Britannique, la France, l'Italie, le Japon signaient à Washington un traité relatif à l'emploi des sous-marins et des gaz asphyxiants en temps de guerre.

Le 22 avril 1930, le Traité Naval de Londres précisait certains points de droit international concernant la guerre sous-marine.

Le 24 juillet 1923, la Conférence de Lausanne établissait le règlement, révisé à Montreux en 1936, concernant le passage des navires de commerce et des bâtiments de guerre dans les Détroits, en temps de paix et en temps de guerre.

Le 27 juillet 1929, la Convention de Genève s'occupait du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne.

Tout comme le Pacte de la Société des Nations, ces différents traités, loin de supprimer la guerre, l'envisageaient comme une possibilité et par leurs stipulations lui conféraient en pratique un statut juridique, équivalent à une reconnaissance officielle.

Le 27 août 1928 était signé le Pacte de Paris, plus connu sous le nom de Pacte Briand-Kellog. Les Hautes

Parties Contractantes déclaraient solennellement au nom de leurs peuples respectifs condamner le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et y renoncer en tant qu'instrument de politique nationale dans leurs relations mutuelles. La solution de tout conflit, de quelque nature et de quelque origine qu'il pût être, ne pouvait être recherchée que par des moyens pacifiques.

C'était là sans contredit un pas en avant dans la bonne voie, au moins en ce qui concerne l'énoncé des principes. Mais cet accord, dépourvu de toute sanction, ne pouvait être efficace que si tous les signataires étaient de bonne foi, ce que l'expérience devait cruellement démentir. Il devait n'être en réalité qu'une simple manifestation verbale. Il péchait encore par insuffisance. Renoncer volontairement à la guerre, c'est encore en admettre la possibilité. L'essentiel est de construire un ordre international d'où l'idée même de guerre soit bannie.

Autrement dit, le véritable problème ne se pose pas en ces termes: « Comment organiser le monde *pour qu'il n'y ait plus de guerre*? », mais « Comment le monde doit-il être organisé *étant donné qu'il n'y a plus de guerre*? »; de même que le législateur ne se demande pas comment il doit empêcher les citoyens de se rendre justice eux-mêmes, mais comment il doit organiser la cité, rédiger les différents codes de lois, répartir les tribunaux et les forces de police, étant donné que la protection des citoyens et l'administration de la justice sont de la seule compétence de l'État.

Si la guerre est bannie des relations entre peuples, il faut de toute nécessité que ceux-ci, ne réglant plus eux-mêmes leurs litiges, s'en remettent obligatoirement à une autorité supérieure, seule investie du pouvoir judiciaire international. Cette autorité ne peut être que l'émanation de la communauté des peuples tout entière, qui doit passer, — peu importe le nom qu'on lui donne, — du régime contractuel de l'ancienne Société des Nations au stade de l'organisation internationale. « A cette autorité, dit le Code de Morale internationale de Malines, il appartiendra de gouverner souverainement, d'ordonner au bien supérieur de la communauté humaine la collaboration des peuples, d'évoquer à son tribunal suprême les conflits qui viendraient à diviser les nations, de mettre en œuvre la contrainte nécessaire contre tout État qui oserait attenter à l'ordre et à la paix internationale. Aux commandements de cette autorité les États auront à se soumettre, tout comme les familles ont l'obligation d'obéir à la loi de la cité ou de l'État. »

Seule elle doit donc être en charge de la force armée, devenue police internationale, car, seule chargée de rendre la justice entre nations, elle doit être en mesure d'assurer l'exécution de ses décisions. Les armées nationales n'ont d'autre but que de permettre aux États qui les lèvent de défendre par la guerre leurs droits,

vrais ou supposés. Elles n'ont donc plus de raison d'être et l'humanité est délivrée du fardeau intolérable de la course aux armements. Chaque pays doit renoncer à ce qu'il regardait jusqu'ici comme une de ses prérogatives essentielles; il ne lui est plus permis de définir son propre droit. Il doit sacrifier en partie une souveraineté nationale, considérée autrefois comme un absolu; plus exactement il doit renoncer à une souveraineté absolue dans un domaine restreint pour participer, sur un pied d'égalité avec les autres, à une souveraineté d'un ordre plus étendu et plus élevé.

M. Phelan, directeur par intérim du Bureau international du Travail, l'a dit en termes si clairs dans son rapport à la Conférence de New-York d'octobre 1941, que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ses paroles: « Il est, à notre époque d'interdépendance mondiale, un nombre d'affaires de plus en plus élevé qui échappent par la nature même des choses à l'autorité de l'État national, ses pouvoirs fussent-ils illimités. Il s'ensuit nécessairement qu'il faut, ou bien laisser libres de tout contrôle et dépourvues d'organisation des matières d'intérêt vital, qui dépassent le champ de l'action effective de l'État national, ou bien instituer une autorité internationale dans des domaines où son absence se révèle dangereuse à l'existence même des nations libres. » Traduisons pour le sujet qui nous occupe: ou bien l'anarchie politique et la guerre en perspective, ou bien, puisqu'on a renoncé à la guerre, une seule force armée à la disposition de l'autorité internationale.

Tous les accords réglementant le droit de guerre (les trois quarts des recueils de droit international) sont donc périmés et doivent être rayés d'un trait de plume. Il n'y a plus de guerre; on ne saurait réglementer et humaniser ce qui n'existe pas. Tout conflit ne peut plus être désormais qu'une révolte contre l'autorité suprême. Or, pour mettre à raison un rebelle, tous les moyens que ne prohibe pas la loi naturelle, sont bons et peuvent être employés en toute sûreté de conscience. Quel État a jamais inscrit dans sa constitution des limites à son droit de venir à bout de la résistance d'un criminel? Tout au plus en cas d'émeute respectera-t-il les trois sommations traditionnelles avant de tirer sur la foule. Pour briser la résistance d'un État révolté, pourquoi l'autorité internationale s'interdirait-elle l'usage des gaz asphyxiants, qui en soi ne sont pas plus inhumains que les bombes de deux tonnes lâchées du haut du ciel? pourquoi ses navires ne pourraient-ils patrouiller les mers en liberté et se servir de tous les ports aussi longtemps que cela serait nécessaire? qu'a-t-elle besoin de fixer la limite des eaux territoriales, puisque toutes les mers et toutes les terres sont à sa disposition? Il est évident qu'aucune disposition préliminaire n'est nécessaire pour qu'elle respecte la vie des blessés, des femmes et des enfants. Mais les rebelles éventuels doivent savoir que, tout comme les bandits, ils ne jouissent d'aucun privilège.

S'il n'y a plus de guerre, il n'y a plus de frontières stratégiques, c'est-à-dire de frontières qu'un peuple vainqueur ou plus fort impose à un peuple vaincu ou plus faible pour avoir sur lui un avantage en cas d'hostilités. Les limites des nations ne doivent plus être établies que conformément aux vœux des populations intéressées et aux prescriptions de la justice et du bien commun.

S'il n'y a plus de guerre, il n'y a plus d'alliances entre pays particuliers et partant plus de diplomatie secrète, car les alliances n'ont d'autre but que de s'assurer une supériorité militaire. Nul ne pourra plus se plaindre d'être « encerclé ». Il n'y a plus de ces contrats bilatéraux, si prônés par Hitler, et qui n'avaient d'autre raison d'être que de lui permettre de manger l'artichaut feuille à feuille. Une seule grande alliance subsiste: celle de tous contre l'agresseur, quel qu'il soit. Plus n'est besoin de formules compliquées pour définir l'agresseur: l'agresseur est celui qui refuse de se soumettre à l'autorité internationale.

S'il n'y a plus de guerre, il n'y a plus de neutralité. Quand les différends se vidaient entre deux princes, ou plus tard entre deux peuples, il était normal que les tiers, non intéressés directement dans le conflit, se tinssent à l'écart. Il était même admissible qu'un pays décrêtât ne vouloir en aucun cas intervenir dans

les querelles d'autrui et proclamât une neutralité absolue et définitive. Mais entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal, entre un bandit et l'autorité légitime, nul ne saurait refuser de prendre parti. Tous doivent être prêts à accomplir la tâche qui leur serait confiée pour le bien de toute la communauté humaine. Aucun subterfuge ne peut plus justifier la neutralité; elle devient essentiellement immorale.

Supprimer la guerre, c'est donc construire de toutes pièces un monde entièrement neuf, en contraste absolu avec celui qui nous a menés à une catastrophe sans précédent et à deux doigts de la perte totale. Entreprise grandiose mais qui n'a rien de chimérique. Elle ne se réalisera pas en un jour; elle exigera un courage de tous les instants, tout d'abord ce courage intellectuel qui consiste à vouloir voir clair à tout prix et à ne plus penser en idées toutes faites; puis, courage moral, pour mettre à exécution ce qu'on aura reconnu être la vérité. Mais le salut est à ce prix. Pour reconstruire le monde sur une base solide et durable, il faut d'abord décider, comme l'avait demandé Benoît XV dans son message du 1^{er} août 1917, que désormais à la force matérielle des armes est substituée la force morale du droit. Tout le reste doit suivre comme de simples corollaires. Et alors la guerre commencée le 3 août 1914 et reprise le 1^{er} septembre 1939 aura été la « dernière des guerres ».

LA TRADITION DU LAÏCISME EN ÉDUCATION

Louis C. de LÉRY, S. J.

SECULAR TRADITION IN EDUCATION est un tour d'horizon anglo-américain. Écrit par un spécialiste pour une importante revue d'éducation, ce document très dense raconte depuis l'origine la sécularisation scolaire du monde anglo-saxon. Nous verrons aujourd'hui l'Angleterre; suivront l'Écosse, l'Irlande, les États-Unis, l'Afrique du Sud et le Canada. L'article a été résumé; quelques remarques s'intercalent en italique. L'auteur est partisan du laïcisme, qui aurait prodigué au monde l'instruction et la science. L'Église aussi a toujours prisé ces deux choses, mais alliées à la religion. La science laïque et sans Dieu nous aura apporté la haine et la guerre. La science et la foi nous donneront l'amour et les œuvres de paix.

« La tradition du laïcisme en éducation remonte surtout à deux sources: la philosophie nationale de l'Angleterre et le mouvement international de la Renaissance, inauguré en Italie. Ces deux courants s'entremêlent et sont souvent représentés par les mêmes hommes. Élaborée en Angleterre au dix-septième siècle par les philosophes et les cercles humanistes rose-croix, la théorie d'une instruction scientifique et laïque fut

répandue au dix-huitième par la Maçonnerie. Parti d'Angleterre, le mouvement de lumière, *Enlightenment*, trouva son application dans les Révolutions américaine et française, qui réagirent en retour sur la nation où il avait pris naissance. Il est donc difficile de dire lequel de ces pays — Angleterre, Amérique ou France — a le plus contribué à propager cette doctrine au dix-neuvième siècle. Les différences de religion et de race produisirent deux laïcismes. En France, les traditions médiévales de l'Église catholique provoquèrent une vive réaction et donnèrent lieu à l'athéisme. En Angleterre, l'éducation puritaine de nombreux laïciseurs leur inculqua le respect de la religion. L'alliance des doctrines puritaine et laïque évita aux pays de langue anglaise cette division culturelle en christianisme traditionnel et laïcisme anticlérical, fléau des pays latins. »

Ces pays latins sont restés plus catholiques que les anglo-saxons.

Le pragmatisme du peuple anglais s'est traduit dans une école de philosophie reposant sur l'observation. Les solutions empiriques de ses philosophes n'ont pas un caractère de vérité absolue, mais les empêchent de devenir partisans fanatiques de dogmes religieux ou politiques.

François Bacon, père de la philosophie anglaise, fut le premier à déplorer les querelles de sectes et à signaler à l'État le danger des déviations fanatiques de la religion pure. Hobbes admet la valeur relative du dogme et prêche la liberté de conscience et la suprématie de l'État sur l'Église. Lord Herbert of Cherbury, par son attitude envers la religion révélée, fonde l'école déiste. Locke continue à émanciper la conscience du dogme. Son élève Shaftesbury fait un pas de plus, en opérant le divorce entre la religion et la moralité, qui, pour lui, est innée chez l'homme. Ces spéculations philosophiques furent répandues dans les classes instruites sous une forme plus accessible par des sociétés éducationnelles et scientifiques, apparentées aux traditions rosicruciennes et maçonniques.

Sans nous attarder à l'origine légendaire de la Rose-Croix, rappelons qu'il y eut en Europe au dix-septième siècle des groupes de savants et d'hommes publics qui recherchaient la fraternité universelle et la diffusion de la science. Ils constituaient des loges secrètes, dont la plus répandue fut la Rose-Croix. Plusieurs groupes se sont inspirés des théories rosicruciennes, comme la *Society for Free and Candid Enquiry*, fondée par sir Hugh Myddelton, ingénieur de la *New River*, aqueduc de Londres. Le 15 octobre 1613, Myddelton et treize compagnons signaient les articles de cette société et en bannissaient toute discussion religieuse. Le premier sujet mis à l'étude fut la réforme de l'enseignement. On y prôna le contrôle de l'État et l'établissement d'une commission pour examen des instituteurs et collation de leurs diplômes.

En 1641, un groupe de savants fondait l'*Invisible College*. Parmi ses membres, rose-croix pour la plupart, étaient le physicien et chimiste Robert Boyle et sir Christopher Wren, architecte de Saint-Paul. Ce collège invisible donnait naissance en 1662 à la *Royal Society*, dont l'origine semble donc rosicrucienne. La Société royale était un centre de recherche scientifique et de réforme éducationnelle. Internationale, elle ne faisait aucune distinction de pays ou de religion dans le choix de ses membres. Le titre de la *Society for the improving of natural knowledge* indique son caractère laïque. Un de ses membres, Joseph Glanvill, auteur de *Plus Ultra, Progress of Science*, etc., nous parle de « l'Architecte omniscient de l'univers », qui évoque la terminologie maçonnique.

Tous ces réformateurs suivent la même ligne de pensée. De ces cercles, toutefois, un seul est connu comme certainement rose-croix. En 1646, Ashmole, l'astrologue Lilly, le mathématicien Oughtred, le physicien Warton et le docteur John Pearson, plus tard évêque de Chester et auteur de *Biblia Polyglotta*, fondaient la loge rose-croix *Solomon's House* à Mason's Hall, Londres. Ashmole était maçon, ce qui explique le lieu de réunion. Moray, premier président de la Société royale, et Wren étaient rose-croix et maçons. Quant à Newton, il est le trait d'union entre le dix-

septième siècle et la Maçonnerie du dix-huitième: durant sa présidence à la Société royale, elle devint une extension scientifique de la Maçonnerie, qui comptait quarante-trois *Fellows* en 1723.

Les origines de la Maçonnerie sont aussi légendaires que celles de la Rose-Croix. Les corporations médiévales de maçons *opératifs* prêtèrent le nom et les traditions de leur ordre; mais son caractère *spéculatif* actuel ne peut s'expliquer par le seul développement de ses ateliers. Les rose-croix, qui entrèrent dans la Maçonnerie, y introduisirent leurs préoccupations éducationnelles et philosophiques. La nouvelle Constitution de 1723 n'oblige plus le maçon qu'à la religion dans laquelle tous les hommes s'accordent, le déisme. Ainsi la religion du déiste Shaftesbury est celle dans laquelle tous les hommes sages s'accordent. La tradition scientifique des rose-croix passa également aux maçons, pionniers de l'enseignement laïque au dix-huitième siècle. La diffusion du savoir, expression de *Comenius*, grammairien et rose-croix, fut toujours usitée dans les cercles maçonniques.

La Maçonnerie agit aussi sur l'éducation par les groupes qu'elle influença, tel le fameux *Kil-Cat Club*, fondé en 1700. Parmi ses membres était le lord chancelier John Somers, rose-croix, président de la Société royale et ami de Locke et de Newton. Citons encore John, duc de Montague, et Thomas, duc de Wharton, deux futurs grands maîtres, et surtout sir Richard Steele et Addison, dont les revues *The Tatler*, *The Spectator*, *the Guardian*, etc., servaient de porte-parole au groupe. Addison y traite souvent de réforme éducationnelle et prône un enseignement plus utilitaire. Autour d'eux se groupent des hommes de même sentiment, tels Jonathan Swift, auteur des *Voyages de Gulliver*, Alexander Pope, poète et philosophe, Eustace Budgell, cousin d'Addison, et le docteur John Henley, tous maçons.

Au docteur Désaguliers, huguenot français de naissance, revient le mérite d'avoir groupé les ateliers distincts en une grande loge, centre de la Maçonnerie internationale (1717). Élevé à Oxford, professeur en 1710 de philosophie naturelle à Hart Hall, il vient à Londres (1712), est élu *Fellow* de la Société royale (1714) et est initié dans la Maçonnerie. Ami de Newton et d'autres rose-croix, il enseigne en anglais, français et latin, la physique, l'astronomie et les mathématiques à toutes les classes de la société depuis le roi et ses courtisans jusqu'aux artisans et employés de bureaux. En 1739, il élit domicile à *Bedford Coffee House*, lieu de réunion de la Société royale et de la Maçonnerie. Grand maître de celle-ci et son chef intellectuel, il lui infusa ce caractère spéculatif qui en a fait le centre du mouvement de lumière.

De Newton à Désaguliers, de Swift, Addison et Pope à nos arrivistes modernes, quelle chute !

Une autre initiative maçonnique fut la publication d'encyclopédies. Ephraïm Chambers, auteur de la

Chambers Encyclopaedia (1728), était maçon. L'Encyclopédie française fut publiée à l'instigation du chevalier Ramsay, grand orateur. Andrew Bell, autre maçon, fut parmi les éditeurs de l'Encyclopédie britannique.

En 1799, l'Américain Benjamin Thompson fondait la *Royal Institution* pour la diffusion des arts mécaniques dans l'univers. Parmi ses premiers protecteurs étaient sir Joseph Banks, président de la Société royale, et le comte de Morton, maçons. Son premier professeur fut le docteur Thomas Garnett, qui enseignait la philosophie naturelle à la *Glasgow Andersonian Institution*, à relations également maçonniques.

Le Canada a connu sa Royal Institution for the advancement of learning, fondée en 1801 pour nous laïciser, morte peu après.

« Au dix-neuvième siècle, la Maçonnerie ne joua pas un rôle aussi important. On exigea en loge la neutralité politique et religieuse et les maçons ne purent prendre part aux controverses éducationnelles que comme individus. De nouvelles forces surgissent. Unitariens, Quakers, Presbytériens, puis les autres sectes dissidentes passent du camp confessionnel à celui d'un enseignement d'État. Sans cette défection, le parti du laïcisme était trop faible pour accomplir aucune réforme. Ce dernier évolua beaucoup. Représenté d'abord par les philosophes déistes et l'*intelligentsia* maçonnique, ce mouvement de sécularisation atteignit les masses à la fin du dix-huitième siècle. Les clubs aristocratiques, tels le *Kit-Cat Club* et le *Whig Club*, cédèrent la place à des organisations ouvrières, comme la *Corresponding Society*, dont plusieurs membres étaient déistes ou athées. Pour eux, aucun compromis avec les Églises n'était possible et ils réclamaient un enseignement public et laïque. Robert Owen, père du mouvement travailliste, groupa les vagues aspirations des ouvriers en un parti organisé, qui se donna hardiment pour but le socialisme. Ainsi trois groupes réclamaient un enseignement neutre et étatisé. L'*intelligentsia*, dirigée par Brougham, James et Stuart Mill et le juriconsulte et philosophe Bentham, continuait la tradition du dix-huitième siècle sous le nom d'*education-mad party* et préconisait l'intervention de l'État et un enseignement neutre pour motifs humanitaires et universels. Unitariens, Quakers et plus tard tous les dissidents le demandaient comme sauvegarde contre la domination de l'Église anglicane. Le mouvement ouvrier, réclamant pour tous des chances égales de s'instruire, exigeait un enseignement national et démocratique, affranchi du contrôle de l'Église, accusée de favoriser les classes privilégiées. Ces trois courants se distinguent nettement, bien que leurs représentants unissent souvent leurs forces et que plusieurs appartiennent à deux ou trois groupes. »

En 1814, se fondait la *British and Foreign School Society* pour propager un enseignement non sectaire en Europe et en Amérique. Elle avait l'appui des Quakers, Puritains, Baptistes, même des Évangéliques de l'Église

établie, ainsi que des maçons, partisans de Bentham et radicaux du nouveau Parti ouvrier, tels Place et Owen. Les puritains insistaient sur le caractère religieux des écoles; radicaux et partisans de Bentham les voulaient laïques. James Mill et Place désiraient supprimer l'obligation de conduire les enfants à l'église le dimanche et se contenter d'une lecture de la Bible en classe et sans glose. On finit par s'entendre sur un Christianisme sans dénominations et on limita ses activités à l'enseignement élémentaire. La société avait 205 écoles de garçons et 74 de filles en 1816. En 1851, elle en comptait 852, qui, après l'*Education Act* de 1870, passèrent graduellement aux commissions des écoles publiques.

Owen prit la tête d'un autre mouvement, qui prônait un enseignement laïque avec contrôle d'État. Il reçut l'appui de James Mill, Brougham et Zachary Macaulay, mais perdit celui des Puritains, pour avoir malencontreusement dénoncé toutes les sectes. Ses idées trouvèrent un sol fertile parmi les ouvriers. Dès 1837, la *Working Men's Association* demandait des écoles étatisées.

Sir Thomas Wyse, promoteur de l'*Irish National System*, préconisait pour l'Angleterre un système similaire et fondait la *Central Society of Education* (1830). « Notre enseignement manque d'organisation nationale, notait-il. Le régime de liberté, sans pouvoir central pour guider, aider ou contrôler, a fort mal fonctionné. » En 1837, Brougham, aidé de Wyse, proposait une loi créant un ministère de l'Éducation, qui fut battue par quatre voix. Comme compromis, on établit un Comité spécial du Conseil privé pour l'examen des questions éducationnelles. Ce comité laissait aux Églises le contrôle de l'enseignement, mais il fut le point de départ des interventions subséquentes de l'État.

Après Londres, Manchester fut un centre important de laïcisme. Les sociétés éducationnelles s'y multipliaient. En 1847, le docteur Hodgson y fondait, avec l'aide de Puritains, tels le révérend William McKerron, Samuel Lucas et John Watts, la *Lancashire Public School Association* pour promouvoir un enseignement laïque soutenu par des impôts. Deux députés, le libre-échangiste Cobden et Foster, en font une organisation nationale et préconisent des écoles neutres et gratuites, laissant aux parents, tuteurs et ministres du culte le soin d'enseigner la religion. Deux ans de suite (1852-1853), la société proposa une loi au parlement, mais sans succès immédiat. L'année suivante (1854), la société ouvrait à Manchester la *Model Secular School*. Les *Oddfellows* y avaient fondé la première école laïque trois ans plus tôt. Pour obtenir des subsides, on dut, en 1861, introduire au programme l'Écriture sainte. Mais la loi ayant été modifiée, les écoles laïques reçurent, après 1871, des subventions d'État sans lecture de la Bible.

Un nouvel élan vint au laïcisme du continent. Le maçon Jean Macé fondait la *Ligue de l'Enseignement*

pour la France et la Belgique (1863). D'autres surgirent un peu partout. (*La nôtre remonte à 1903 et n'a pas fait long feu : voir RELATIONS de novembre 1941.*) George Dixon, maire de Birmingham, groupait une société similaire en 1867; deux ans plus tard, avec Joseph Chamberlain, Jesse Collings et d'autres radicaux, il fondait la *National Education League*, pour établir des écoles nationales et neutres, maintenues par impôts et subsides, sous la direction d'autorités locales, susceptibles d'y introduire l'instruction gratuite et obligatoire. La même année (1869), un contrès trade-unioniste, à Birmingham, déclarait que « seul un enseignement national, neutre et obligatoire peut satisfaire le peuple du Royaume Uni ».

Quand, en 1867, un gouvernement libéral chargea Foster de préparer une loi de l'enseignement, les radicaux crurent leur heure venue. Mais la *National Education League* ne représentait qu'une section de la population. Les écoles confessionnelles groupaient un million et demi d'enfants et la *National Union* avait l'appui des Anglicans, des Catholiques et de la Chambre des Lords. La loi de 1870 fut un compromis. Les écoles confessionnelles furent maintenues, mais de nouvelles autorités locales, les commissions scolaires, furent créées, qui purent fonder des écoles neutres, soutenues par impôts et subsides de l'État. Si on ne put obtenir l'école unique, du moins un régime national et laïque se dressa en face du système confessionnel. La nation admit la dualité comme caractère permanent du régime scolaire, et le parti du laïcisme se tourna vers l'enseignement secondaire et supérieur.

Et nunc erudimini. *Il y a là pour nous une leçon. Méfions-nous de tous les radicalismes : partis politiques, mouvements ouvriers ou sectes religieuses.*

La tradition laïque inclinait vers un enseignement secondaire plus scientifique et pratique, en opposition aux écoles classiques de grammaire. Place, Brougham et d'autres partisans de Bentham fondaient en 1830 la première école secondaire laïque de la capitale, *University College School* : on n'y enseignait pas de religion, mais les sciences, le dessin et les langues modernes. En 1848, s'ouvrait sur le même modèle le *Bedford College for Women*.

Vers 1850, le parti du laïcisme s'allia au mouvement lancé par George Combe, Spencer et Huxley pour introduire les sciences au programme d'études. D'un côté s'alignaient les vieilles écoles publiques et les Anglicans; de l'autre, les laïcisants et scientistes. Les Puritains, en se joignant aux derniers, firent pencher la balance. Les nouvelles écoles secondaires, sorties des classes de sciences, furent neutres et scientifiques.

« Le développement de l'enseignement supérieur au dix-neuvième siècle doit son origine à la tradition laïque. L'Université de Londres et la plupart de ses collèges, les universités anglaises modernes et plusieurs institutions d'enseignement pour adultes furent ouvertes par

des hommes qui déploraient les querelles de sectes et voulaient libérer l'enseignement du contrôle religieux. Les trois groupes déjà cités, Puritains, partisans de Bentham et représentants des classes ouvrières, prirent une part active au mouvement. »

Le *Mechanics' Institute Movement* a pris origine en Écosse. En 1796, se fondait à Glasgow l'*Andersonian Institution*. Birkbeck, qui y enseignait l'histoire naturelle, allait à Paris en 1802 et recevait la même année la visite d'un professeur du Lycée de la capitale française. Avec Place, Brougham et d'autres disciples de Bentham, Birkbeck fondait le *London Mechanics' Institute*, modèle de centaines d'écoles sous les noms de Lycées, Athénées et Instituts, où l'on enseignait les sciences, les langues et le dessin. Quarante villes suivaient l'exemple de Londres dès 1825. La *Yorkshire Union of Mechanics' Institutes* (1837) groupait cent trente-trois instituts. Ceux-ci ouvrirent des classes d'adultes, puis de garçons et devinrent les pionniers de l'enseignement laïque secondaire.

On saisit sur le vif le procédé ordinaire. En marge de ce qui existe, on fonde des sociétés pour faire de l'agitation, des organisations qui centralisent, des écoles qui se multiplient et évoluent en d'autres écoles.

Le même groupe, — Place, Birkbeck, Brougham, Goldsmid et le poète Thomas Campbell, — lança l'idée d'une université à Londres. Des dissidents puritains se joignirent à eux et l'Université surgit en 1826. Le Conseil universitaire déclarait qu'il ne pouvait concilier le libre accès de toutes les sectes avec un enseignement religieux. Plusieurs institutions d'enseignement supérieur suivirent l'exemple de Londres, tels *Owens College* (1850) et *Mason's College* (1875) de Manchester, *Yorkshire College* de Leeds (1874) et *Liverpool University College* (1881). Depuis lors, les chartes des nouvelles universités adoptèrent un enseignement neutre et affranchi de toute influence cléricale.

Les philosophes ont élaboré le laïcisme. La Rose-Croix et la Maçonnerie l'ont propagé. Travaillistes et dissidents se sont joints aux laïcisateurs. Un régime de dualité a commencé en 1870, admettant côte à côte écoles laïques et confessionnelles, celles-ci moins favorisées des subsides de l'État. Depuis 1902, les non-conformistes ont perdu 1,371 de leurs écoles et n'en retiennent que 30. Les Anglicans en ont cédé 3,000. Les Catholiques en ont ajouté 200, pour en posséder 1,266 avec 400,000 élèves en 1943. La migration d'enfants chassés par les bombardements a révélé chez plusieurs une ignorance effarante de Dieu. Malgré cela, on s'attend, après la guerre, à un nouvel assaut du laïcisme. Sous la pression économique et peut-être légale, les Anglicans céderont probablement leurs dernières écoles. Les Catholiques défendront les leurs à la mort, a déclaré l'épiscopat. Et La Bédoyère de conclure dans *America* du 6 mars : « Faut-il combattre le Nazisme pour aboutir au totalitarisme scolaire ? »

VERS LE LABRADOR

Anatole VANIER

LA QUESTION du Labrador rebondit. M. Philippe Picard, député de Bellechasse, en parle à l'ouverture de la Chambre fédérale. Le premier ministre du Québec nous apprend qu'il en a lui-même traité, vers la fin de janvier, dans une lettre à M. King. La Chambre des députés à Québec en est saisie elle aussi. Enfin, le 1^{er} mars 1943, exactement seize ans après l'historique jugement du Conseil Privé d'Angleterre, répondant à M. Sasseville Roy, député de Gaspé, M. King revient sur le sujet. Si ce feu roulant avait commencé en 1927 et s'était maintenu, le problème serait réglé depuis longtemps. Un autre moyen aurait pu être mis en œuvre, ici comme en France. Les visiteurs de Paris, avant la guerre de 1914, se rappellent le deuil permanent de la statue de Strasbourg, place de la Concorde. A nous aussi il aurait fallu quelque part, à Québec ou à Montréal, une statue endeuillée pour rappeler cette tranche de l'Ungava si étrangement accolée à la « côte » du Labrador en 1927. Cette perte n'était-elle pas, en effet, l'équivalent des conséquences d'une défaite sur un champ de bataille ?

Le jugement du Conseil Privé ne peut pas mettre fin à cette question de la « côte » du Labrador, parce que 100,000 milles carrés, sans délimitations naturelles avec le Québec, cela représente une trop grande superficie pour ne pas soulever un jour ou l'autre de graves difficultés d'ordre économique ou politique. Au surplus les oscillations diverses qui ont marqué l'histoire de la juridiction civile du Labrador, comme celle des pêcheries sur les côtes nord et sud du Saint-Laurent à son embouchure, démontrent que l'avenir ne peut pas être sur ce point plus stable que le passé.

En février 1763, par le Traité de Paris, la France abandonne ses droits en Nouvelle-France, mais le gouvernement de la côte du Labrador continue de relever de Québec. A cette époque Terre-Neuve est territoire britannique depuis un demi-siècle. Bientôt après, en octobre 1763, une proclamation place cette « côte » sous la juridiction de Terre-Neuve. En 1774, elle est attribuée de nouveau au Québec. En 1809, elle passe une seconde fois à Terre-Neuve. Et en 1825, la partie inférieure de la côte, sur le golfe jusqu'à la baie de Blanc-Sablon, est remise encore une fois au Québec.

Les pêcheries de la Gaspésie et de la côte nord du Saint-Laurent sont sous le contrôle du gouvernement d'Ottawa jusqu'en 1922; elles passent alors à Québec. Les pêcheries des îles de la Madeleine, qui forment pourtant un comté électoral du Québec, relèvent d'Ottawa. Combien de temps cela durera-t-il ? Plus la solution adoptée est contre nature, moins elle a de chance de survie, et le Conseil Privé semble n'avoir pas eu le don de la solution définitive en 1927.

Six ans plus tard, en 1933, Terre-Neuve perd ses droits politiques à la qualité de Dominion, qui venaient pourtant d'être couronnés du Statut de Westminster. En novembre de cette année-là, l'Assemblée législative de Terre-Neuve, approuvant le rapport Amulree, décide de devenir une colonie de la Couronne pour une période indéterminée, et le Parlement de Londres vote une loi en conséquence.

Cette loi anglaise ne fut toutefois pas votée sans opposition. M. Clément Attlee, chef travailliste, s'écria à la Chambre des Communes: « Ce que nous ne voulons pas, c'est donner de l'argent à des prêteurs qui ont vraisemblablement prêté des capitaux en toute connaissance de cause. Ces prêteurs ont conclu une mauvaise transaction. Ils veulent maintenant que le peuple de notre pays protège leurs placements. » Qui sait si en 1927, par le jeu du subconscient, les membres du Conseil Privé n'ont pas été trop émus par l'angoisse des prêteurs dont parlait M. Attlee ? En tout cas, l'acceptation d'un arbitre intéressé, même d'une manière éloignée, est une mauvaise affaire. Les particuliers ont sous ce rapport un instinct plus sûr que les gouvernants. On sait dans quel sens s'est prononcé M. Asquith, après la première grande guerre, quand le gouvernement canadien l'accepta pour arbitre dans le différend entre notre gouvernement et celui de Londres sur les cotes de la livre sterling aux époques des avances de matériel.

En 1929, on ressassa les négociations tentées en 1924 entre le gouvernement de Terre-Neuve, d'une part, et les gouvernements de Québec et d'Ottawa, d'autre part. Le journal de M. Graham en fit dans le temps grand état. Était-ce le désir de déterminer un mouvement d'opinion favorable à l'achat au prix fort d'un territoire à nous par la géographie ? Si nos hommes politiques à la retraite avaient l'habitude de laisser des mémoires, nous éclaircirions sans doute cette question; en tout cas le *Star* de Montréal nous fournit le 23 mars 1929 des précisions jusque-là guère connues sur la correspondance échangée entre les divers gouvernements intéressés et sur l'entrevue de décembre 1924 tenue à Montréal, entre MM. Taschereau, Lanctôt, Geoffrion, Doherty, Plaxton, représentant Québec et Ottawa, et M. Monroe, premier ministre de Terre-Neuve, M. Bennett, secrétaire colonial, et M. McGrath, chargé plus tard du dossier de Terre-Neuve devant le Conseil Privé.

A cette époque, M. Monroe, après s'être fait quelque peu prier, mentionna le prix possible de \$30,000,000. Et, après la rupture des premières négociations, il suggéra, au milieu il est vrai de nombreuses réserves, \$15,000,000. En 1935, M. Meighen nous apprit au

Sénat que Terre-Neuve avait offert en 1931 le Labrador au Canada pour \$100,000,000. Il est clair que cette affaire de frontière eût dû se régler par des négociations, et non par l'arbitrage choisi. L'histoire des frontières du Maine et de l'Alaska n'a-t-elle pas été suffisante pour nous ouvrir les yeux ?

Un simple coup d'œil sur la carte nous fixe sur le maître naturel de la « côte » du Labrador, et à plus forte raison sur la « côte étoffée » définie laborieusement par le Conseil Privé. Son maître doit être celui du Québec, surtout quand il s'agit d'un territoire non habité, où les droits des populations n'ont pas de répercussions tragiques dans les âmes. Les droits que la France avait elle-même gardés sur les côtes de Terre-Neuve au profit de ses sujets de Saint-Pierre et Miquelon ont fait l'objet de malentendus avec le gouvernement de Terre-Neuve, jusqu'au jour où ce gouvernement les acheta de la France. Voilà la solution du problème labradorien. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille négocier sans y mettre de l'adresse. Dans un tel règlement, le gouvernement du Québec doit faire contribuer le plus possible le gouvernement d'Ottawa, qui, par son arrêté ministériel du 12 novembre 1874, approuvait si maladroitement une carte où les limites labradoriennes avaient quelque chose de celles fixées par le Conseil Privé. « Tu la troubles », avait dit le loup. Voilà une formule extrême dont on se dispense volontiers quand la victime veut bien se mettre elle-même la corde au cou.

L'Ungava n'est pas sans valeur économique. Il s'y trouve, outre ses forêts immenses, les chutes du fleuve Hamilton, plus imposantes que celles du Niagara, et de forts gisements de feldspath. Les fourrures et la pêche y ajoutent une valeur difficile à apprécier, mais qu'il serait imprudent de sous-estimer. Les États-Unis ont acheté l'Alaska de la Russie en 1867, et l'ont payé \$7,500,000. Un demi-siècle plus tard ils en tiraient plus de trois fois cette somme annuellement, par le seul saumon en conserve.

Le bassin du fleuve Hamilton a une superficie supérieure à celles du New-Hampshire et du Vermont pris ensemble, et le fleuve lui-même a deux fois la longueur du Saguenay.

M. Henri Ami a écrit dans *North American, Canada and Newfoundland* : « Dans les étendues boisées des baies intérieures et des vallées du sud, du commencement de juin à la fin d'août, le climat de cette partie de la péninsule du Labrador ressemble à celui de la région de Muskoka, en Ontario, et des vallées des Laurentides, dans le vieux Canada. Sauf sur les falaises où l'on ressent la perpétuelle humidité de la mer, le climat du Labrador est à peu près celui des autres parties de l'Est canadien. »

Est-ce bien le temps, en pleine guerre, de revendiquer nos droits sur le Labrador ? Gardons-nous d'une

naïveté trop fréquente chez les gouvernants. Pour les autres il est toujours temps de faire toutes sortes de choses; la délicatesse aurait-elle plus d'exigence pour nous que pour les autres ? L'automne dernier, en pleine guerre, les Gallois, au nombre de 360,000, signaient une circulaire pour revendiquer les droits de leur langue à l'encontre de la langue anglaise. Et le monde a eu ce spectacle qu'en pleine guerre les Gallois gagnaient une revendication vieille de quatre cents ans; ils obtenaient le droit, devant leurs cours, de parler le gallois au lieu de l'anglais, avec aussi le droit à un interprète payé avec un fonds public. De son côté, en pleine guerre, M. Roosevelt mettait enfin la main sur le Saint-Laurent avec le consentement d'Ottawa et celui de Québec. Il fallait que Québec allât vite, c'était la guerre ! Et quand le président des États-Unis eut les signatures de nos deux gouvernements, il nous apprit que « vu la guerre » il ajournait l'exploitation de la concession obtenue. Et ce n'est pas tout. L'heureux homme, dans la pensée d'un certain nombre, ce ne sera ni le premier ministre du Québec, ni celui de la Confédération canadienne, mais lui, le président des États-Unis, qui aura le mérite de la politique dite de « bon voisinage » !

Une dernière mise en garde contre une trop grande naïveté. Au moment de l'incident Roy-King, ce dernier a déclaré que les citoyens de Terre-Neuve « n'aiment guère que l'on dise que le Labrador appartient au gouvernement britannique ». Allons donc ! Terre-Neuve est-elle redevenue colonie de la couronne ? Si oui, qu'elle en supporte les conséquences ! Ce n'est pas à nous de travailler ni même de coopérer à sa seconde émancipation politique. N'avons-nous pas assez de nous occuper de la nôtre ? Nous y allons largement de ce temps-ci avec le gouvernement britannique, c'est précisément le moment opportun de lui parler de la « côte » du Labrador, et d'y régler cette question de frontière, si hérissée de difficultés pour l'avenir. Il ne serait pas excessif pour les gouvernements du jour de prendre des mesures pour éviter de transmettre aux générations à venir, avec nos dettes de guerre, la solution actuelle du problème du Labrador.

Collections complètes de "Relations"

Elles deviennent de plus en plus rares

Nous les réservons aux travailleurs sociaux, aux bibliothèques. Quand on écrit pour demander une collection, qu'on veuille bien motiver la demande. Les prix sont :

\$6.00 pour l'année 1941 et la table des matières.

\$5.00 pour l'année 1942 et la table des matières.

On peut obtenir la collection reliée. La reliure simili-cuir rouge avec titres or coûte \$1.50 par volume.

(Plus les frais d'emballage et les frais postaux, \$0.25 par volume.)

« THE MESSIANIC COMPLEX »

Sous le titre de « Messianic Complex », deux éducateurs en vue des États-Unis, MM. I.-L. Kandel, de Columbia, et Walter-M. Kotschnig, de Smith College, rabrouent dans *School and Society* (6 février), l'« assurance messianique » — pour reprendre l'expression de M. Grierson citée ici même le mois dernier au sujet des Anglo-Canadiens — de certains Étatsuniens qui se croient appelés à renouveler la face du monde, à la suite de la présente guerre.

« Il y a quelque chose de naïf et de troublant dans la prétention que ce pays, selon de récentes manchettes de journaux, devra exporter professeurs et méthodes d'enseignement en Europe... De pareilles suggestions semblent s'appuyer sur l'opinion que l'éducation est un produit ouvré qui peut s'exporter comme des aliments, des machines et autres marchandises. Elles ne savent pas reconnaître que l'éducation jaillit et tire toute sa valeur du milieu culturel du groupe qu'elle doit desservir. Elles ignorent cette constatation que font les éducateurs à l'occasion de la faillite de la tentative d'implanter l'éducation américaine aux Philippines et à Porto-Rico... »

Juste mise au point, que nos deux auteurs complètent par une distinction claire et opportune: « La meilleure manière dont les États-Unis pourront intervenir dans ce domaine, ce sera en fournissant les moyens de l'éducation, et non en fournissant l'éducation elle-même. » Le grand problème des pays conquis sera de trouver les fonds nécessaires à la réorganisation de leur système scolaire. Les États-Unis pourraient ici être d'une aide inappréciable. Quant au système lui-même, à sa nature et à ses tendances, c'est à l'élite intellectuelle de chaque nation de les déterminer.

Pour s'imaginer que la conception étatsunienne de l'éducation puisse prendre racine partout dans le monde, il faut n'avoir aucune idée de ce qu'est la culture. Il en est de la culture intellectuelle comme de la culture des plantes: le terrain, le milieu, le climat sont des facteurs primordiaux. Les ignorer coûte l'insuccès. « L'éducation n'est pas un veston qu'on peut se passer de l'un à l'autre. Elle tire sa saveur des traditions de culture, de l'idéal politique et des conditions économiques d'un pays. C'est pour cette raison que la suggestion de transplanter méthodes et maîtres américains est, pour ne pas dire davantage, une absurdité. »

L'article signale une autre naïveté de forte taille: ... c'est la prétention « que nous, des États-Unis, aurions le monopole des projets d'avenir en matière d'éducation et que tous les autres pays se désintéresseraient de l'éducation de demain. C'est le contraire qui est vrai. Affirmer que l'éducation s'est éclipse dans plusieurs parties du monde est exact; il est toutefois erroné de soutenir que la réflexion sur son avenir a aussi été étouffée. Cette affirmation ne se vérifie certainement pas de l'Angleterre, ni de la Chine, où la bataille pour sauver l'éducation, depuis l'agression japonaise, constitue l'une des phases les plus passionnantes de l'histoire actuelle. »

Ces citations montrent qu'il y a aux États-Unis des hommes sérieux, capables de ramener certains de leurs compatriotes trop enthousiastes aux modestes conclusions du bon sens.

Citons, pour finir, la conclusion de cet article. Elle nous rappelle opportunément que toute réforme en éducation, n'importe où, doit s'accomplir par le dedans, en tenant compte des lignes de force de l'histoire, du milieu culturel, des qualités et défauts du peuple en cause: « L'idée d'exporter maîtres et méthodes sent un peu trop la race supérieure; si sincère qu'elle puisse être, elle renverserait les fins mêmes qu'elle prétend servir: la diffusion de l'idéal démocratique, qui, à l'opposé des idéologies totalitaires, ne peut s'imposer par l'extérieur, mais doit jaillir du dedans. »

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

MAÇONNERIE D'IRLANDE

D'UNE BROCHURE, *Freemasonry*, par le révérend George Clune, *Catholic Truth Society*, 1931, nous extrayons ces lignes:

« Cette puissance de la Maçonnerie irlandaise n'est pas née d'hier. La semence, jetée il y a deux siècles, fut cultivée avec soin. Résultat: la Maçonnerie exerça bientôt un contrôle, acquis ou cédé, sur presque tout ce qui est d'importance pour le peuple irlandais. Barreau, magistrature, chirurgie et médecine, pharmacie, génie, service civil, chemins de fer, voies maritimes tombèrent sous sa domination. Elle dirigea et dirige encore la plupart des banques, sept sur dix. Les compagnies d'assurance, pour une bonne part, nous dit-on, sont sous son emprise, il en va de même dans la construction, le commerce; de même à *Trinity College* naturellement, au Collège des Avocats, au Collège royal des Médecins, au Collège royal des Chirurgiens, à la Société royale de Dublin. La Maçonnerie règne sur le gouvernement de l'Irlande du Nord et pourrait, si elle voulait, crever cet abcès purulent, la division entre Irlande du Nord et Irlande du Sud. Elle est souveraine dans l'Orangisme, extension populaire de la Maçonnerie. Devant la violence continue et le fanatisme anticatholique et antinational du premier, ceux-là seuls voient clair qui connaissent la Maçonnerie.

« Les loges sont le dernier château fort du vieux parti de domination, *Ascendancy*, qui a si longtemps tenu l'Irlande asservie à l'Angleterre. Elles se recrutent parmi les anciens propriétaires exacteurs, *rack-renters*, leurs descendants et les parasites qui ont vécu d'eux et fait leur volonté. Les apostats, *Soupers*, en font partie et les chefs de bande du sinistre Orangisme. Ils s'enrichissent et prospèrent par leurs menées ténébreuses et secrètes, tirant profit de leurs iniques complots contre leurs adversaires, catholiques ou honnêtes protestants.

« Ajoutons que la Maçonnerie fait fortune avec l'encouragement des catholiques: si ceux-ci retiraient leur faveur aux banques maçonniques, aux médecins et avocats maçons, la Maçonnerie d'Irlande disparaîtrait sous peu. »

D'après la *List of Regular Lodges Masonic*, 1942, il y a sous la juridiction de la Grande Loge d'Irlande 704 loges, dont 640 en Irlande, Nord et Sud inclus, et 64 à l'étranger. Cela peut représenter environ 60,000 maçons. Belfast possède 138 loges; Dublin en a 79 et — détail significatif — abrite la Grande Loge. On comprend que M. de Valera, bon catholique et grand patriote, ne soit pas toujours libre de ses mouvements.

REVENUS DES TRAVAILLEURS DU CANADA EN 1941

LE RAPPORT MARSH donne, d'après les statistiques fédérales, sur le revenu des travailleurs canadiens en 1941 un tableau suggestif, qui prête à bien des réflexions.

1. On notera d'abord que 33.4% de nos chefs de familles urbaines et 72.9% des autres travailleurs de nos villes gagnent moins de \$1,000 par année.

2. Même situation pour 59.7% des chefs de familles rurales, et 89.1% des autres travailleurs de la campagne.

3. Chez les femmes, 88.2% des ouvrières urbaines et 96.5% des salariées rurales gagnent moins de \$1,000.

4. Or, d'après les indications du même rapport Marsh, empruntées au *Toronto Welfare Council*, le budget minimum strict pour une famille de cinq personnes (trois enfants) en 1940-1941 était de \$94.54 par mois, soit \$1,134.48 par année, et le budget minimum désirable, de \$131.45 par mois, soit \$1,577.40 par année.

5. Nous laissons à l'imagination le travail facile de dresser la liste des rationnements perpétuels que la masse des familles doit s'imposer en fait de nourriture, de services mé-

dicaux, de conditions de logement, à cause de l'insuffisance radicale du budget familial. C'est la santé et la vigueur de la nation qui sont directement compromises.

6. La nécessité d'augmenter le budget familial de la masse de la population par une hausse des salaires et par un complément d'allocations familiales s'avère impérieuse. Il serait peut-être temps que les responsables de l'ordre social prennent au sérieux l'avertissement du pape Pie XI, datant de plus de dix ans: « ... la justice sociale commande que l'on procède SANS DÉLAI à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions » (subsistance convenable de l'ouvrier et des siens). (*Quadragesimo Anno.*)

7. A la lumière de ces statistiques, que penser du budget Ilsley, des taxes et des emprunts, qui ignorent si facilement les conditions précaires d'existence d'une partie notable et si méritante de la population canadienne? Ces petits ouvriers et ces agriculteurs donnent pourtant sans compter pour l'effort de guerre la seule richesse dont ils disposent: leur travail, leurs fils et souvent même leurs filles! Il ne faudrait tout de même pas conscrire l'argent qu'ils n'ont pas.

Revenus annuels	Chefs de familles urbaines		Chefs de familles rurales		Autres travailleurs urbains		Autres travailleurs ruraux		Ouvrières des villes		Ouvrières des campagnes	
		Cumulatif		Cumulatif		Cumulatif		Cumulatif		Cumulatif		Cumulatif
Moins de \$500	114,900	11.8	103,000	32.2	219,900	37.6	203,900	67.3	279,800	50.0	107,200	73.4
500- 749	85,900	8.9	48,500	15.1	113,400	19.6	44,000	14.4	132,600	24.1	24,300	16.2
750- 999	123,200	12.7	40,000	12.4	90,300	15.7	22,700	7.4	76,300	14.1	10,600	6.9
1,000-1,249	191,200	20.0	49,500	15.2	76,600	13.3	17,600	5.6	36,200	6.7	3,600	2.3
1,250-1,499	114,900	12.1	25,000	7.6	30,800	5.5	6,200	2.0	12,100	2.3	1,000	0.6
1,500-1,999	180,400	19.1	35,800	10.8	32,800	5.8	7,700	2.4	11,200	2.1	800	0.5
2,000-2,499	75,200	8.0	12,900	3.9	9,000	1.6	1,900	0.7	2,800	0.5	200	0.1
2,500-2,999	27,200	2.9	3,700	1.1	2,500	0.4	400	0.1	700	0.1		
3,000 et plus	44,800	4.5	6,000	1.7	2,800	0.5	500	0.2	500	0.1		
Total	957,700		324,500		577,600		304,900		552,200		147,700	

À CONTRE-COURANT

DANS SON remarquable ouvrage, *l'Homme, cet inconnu*, le savant docteur Carrel, qui a vécu trente ans la vie étatsunienne et qui en sait les dangers, conclut sur une page qui nous va bien et absout d'isolationnisme les réfractaires à l'assimilation.

« Un groupe, quoique petit, est susceptible d'échapper à l'influence néfaste de la société de son époque par l'établissement, parmi ses membres, d'une règle semblable à la discipline militaire ou monastique. Ce moyen n'est pas nouveau. L'humanité a déjà traversé des périodes où des communautés d'hommes ou de femmes, afin d'atteindre un certain idéal, durent s'imposer des règles de conduite très différentes des habitudes communes. Notre civilisation se développa, pendant le moyen âge, grâce à des groupements de ce genre. Tels, par exemple, les ordres monastiques, les ordres de chevalerie et les corporations d'artisans.

« Parmi les ordres religieux, les uns s'isolèrent dans des monastères, les autres restèrent dans le monde. Mais tous se soumièrent à une stricte discipline physiologique et mentale. Les chevaliers avaient des règles qui variaient suivant les différents ordres. Ces règles leur imposaient, dans certaines circonstances, le sacrifice de leur vie. Quant aux artisans, leurs rapports entre eux et avec le public étaient déterminés par une minutieuse législation. Les membres de chaque corporation avaient leurs coutumes, leurs cérémonies et leurs fêtes religieuses. En somme, ces hommes abandonnaient plus ou moins les formes ordinaires de l'existence.

« Ne sommes-nous pas capables de répéter, sous une forme différente, ce qu'ont fait les moines, les chevaliers et les artisans du moyen âge? Deux conditions essentielles du progrès de l'individu sont l'isolement et la discipline. Aujourd'hui, tout individu peut, même dans le tumulte des grandes villes, se soumettre à ces conditions. Il est libre de choisir ses amis, de ne pas aller au théâtre, au cinéma, de ne pas lire certains journaux et certains livres, de ne pas envoyer ses enfants à certaines écoles, etc. Mais c'est surtout par une règle intellectuelle, morale et religieuse, et le refus d'adopter les mœurs de la foule que nous sommes capables de nous reconstruire. Des groupes suffisamment nombreux seraient susceptibles de se donner une vie plus personnelle encore...

« Il n'y aurait pas besoin d'un groupe dissident très nombreux pour changer profondément la société moderne. C'est une donnée ancienne de l'observation que la discipline donne aux hommes une grande force. Une minorité ascétique et mystique acquerrait rapidement un pouvoir irrésistible sur la majorité jouisseuse et aveulie. Elle serait capable, par la persuasion ou peut-être par la force, de lui imposer d'autres formes de vie. Aucun des dogmes de la société moderne n'est inébranlable. Ni les usines gigantesques, ni les *office buildings* qui montent jusqu'au ciel, ni les grandes villes meurtrières, ni la morale industrielle, ni la mystique de la production ne sont nécessaires à notre progrès. D'autres modes d'existence et de civilisation sont possibles. La culture sans le confort, la beauté sans le luxe, la machine sans la servitude de l'usine, la science sans le culte de la matière permettraient aux hommes de se développer indéfiniment, en gardant leur intelligence, leur sens moral et leur virilité. »

Ce rêve est-il trop beau pour nous de 1943?... Voilà cent quatre-vingts ans que le traité de Paris nous a livrés. Nos pères sont restés eux-mêmes, différents des autres, qui sont maintenant bien fiers de trouver en Amérique un morceau de France. Notre devoir n'est-il pas de continuer à nous distinguer, à tenir contre le courant?

UN AVANT-POSTE BÉNÉDICTIN AUX BAHAMAS

H. B. L. HUGHES, prêtre

L FAUDRAIT, pour peindre cette scène, le pinceau magique de Salvator Rosa. Éclairées par la lune, les vagues balayaient la grève désolée et, près d'un navire fracassé, un groupe confus de naufragés attendaient le lever du jour; on était en présence d'un tableau sombre et sauvage comme le célèbre artiste du dix-septième siècle aimait en peindre. Mais lorsque le jour parut, les rayons du soleil semèrent partout des couleurs d'une richesse que ne connut pas sa palette plutôt sombre, et composèrent un tableau qui dépassait même son imagination romantique de Méridional.

Le vent apaisé, les vagues écumeuses commencèrent à moutonner sur les bords de la grève nacrée. Le groupe indécis des naufragés se précisa en la forme gisante de quatre hommes aux joues décharnées et non rasées. L'un d'eux, se détachant du groupe, se mit à franchir péniblement la grève jusqu'à un point d'où il pût apercevoir l'horizon entier. Il était entouré d'une étendue de sable aveuglant, où ne se dessinait aucun arbre, mais que brisaient çà et là d'étranges amas de roches rousses. Au delà, sans fin, s'étendait l'océan.

« Trois jours... et encore aucun signe de navigation! » Ces paroles prononcées par des lèvres desséchées et brûlantes n'étaient qu'un murmure, mais leur accent n'était pas celui du dix-septième siècle. Il était moderne — américain, cela ne faisait pas de doute. Se déplaçant quelque peu sur la grève, l'observateur se retourna pour considérer une langue de terre qui s'étendait au loin, où les surfaces bleues de la mer et du ciel semblaient se fondre. « L'île de San-Salvador, s'exclama-t-il. La première terre que Christophe Colomb ait aperçue au Nouveau-Monde. » Et il demeura un long temps, incliné; et alors, ses traits hagards se transformèrent lentement et dans ses yeux éraillés brilla l'éclair d'une résolution. Il s'était évidemment fixé sur une importante question. De sa blouse, il tira une lettre. Elle était adressée à l'abbé de l'abbaye Saint-Jean-Baptiste, de Collegeville, dans le Minnesota. Il n'eut pas besoin de la relire: il en savait par cœur tous les mots. Elle était signée de son nom, Chrysostome Schreiner, O. S. B., et portait la date de l'an 1891. Bientôt la brise légère emporta vers l'oubli les minces fragments de papier blanc; le P. Chrysostome avait déchiré la lettre. Il venait de prendre la plus grande décision de sa vie. Dans la lettre qu'il venait de détruire, il avait fortement déconseillé à son abbé d'accepter la proposition de l'archevêque de New-York à l'effet que les moines bénédictins de Collegeville prennent la juridiction ecclésiastique des Lucayes, à cause de la complète impossibilité de jamais établir

avec succès une mission catholique sur un sol aussi peu favorable. Maintenant son cœur ne désirait plus retourner à sa patrie dans le Middle West américain. Il était prêt — si telle était la volonté de Dieu — à vivre le reste de ses jours aux Lucayes, si seulement un navire venait le chercher, lui et ses compagnons, sur ce récif stérile, avant qu'ils n'y meurent d'abandon et de faim.

Le lendemain, le prêtre américain fut recueilli par de robustes pêcheurs nègres, descendants d'anciens esclaves. Ils le conduisirent avec ses compagnons à une île voisine qui était habitée. Peut-être firent-ils escale dans quelque petite baie bien abritée de l'île du Chat, ou du récif du Rhum, la cachette deux siècles plus tôt des sauvages pirates qui arboraient la tête de mort et les tibias. Peut-être atterrirent-ils à Exuma, où survivaient encore les traditions des loyalistes de l'Empire Uni qui, désapprouvant les idées révolutionnaires de George Washington, s'établirent là à la fin du dix-huitième siècle. Quoi qu'il en soit, quelques semaines plus tard le P. Chrysostome retourna à Nassau, siège de l'administration coloniale britannique et centre du petit univers isolé qu'est l'archipel des Lucayes. Nassau allait donc être aussi le centre de ses activités missionnaires.

Le P. Chrysostome mit vingt-sept ans à asseoir les fondements de ce qui est maintenant le vicariat des Bahamas, dont les moines de Collegeville ont charge. Puis, dans son vieil âge, il s'éteignit sur l'île de San-Salvador où une longue tradition, que ne confirme cependant aucune preuve historique, veut qu'ait été dite la première messe du Nouveau-Monde, aux jours de Colomb. On saisira davantage l'importance de la décision qu'avait prise le P. Chrysostome de consacrer sa vie au bien-être spirituel des habitants de l'archipel des Lucayes, lorsque l'on connaîtra mieux leur histoire.

SUR LES PAS DES FLIBUSTIERS

Le 28 avril 1815, le paquebot *Duc de Montrose*, en route pour les Indes occidentales, portant la malle de Grande-Bretagne, sombra sur les rochers du Cordonnier au large de la Barbade. Quelques journaux échappés du naufrage annonçaient que Napoléon, que l'on croyait à l'île d'Elbe, s'était échappé de son petit royaume insulaire, était entré en France et marchait rapidement sur la capitale française. En fait, Bonaparte rentra à Paris le 20 mars. Mais les habitants de la Barbade n'en apprirent rien avant un mois — et cela, comme les événements l'ont révélé, par un pur hasard. Si donc la Barbade, un des points importants dans le gouvernement colonial et militaire des Indes occidentales britanniques, était ainsi isolée il y a un

peu plus d'un siècle, quelle devait être la situation des Bahamas ? C'était littéralement l'*Ultima Thule* ! Éloignées des grandes routes commerciales, les Bahamas étaient à l'extrémité du monde. Longtemps elles furent les îles oubliées, et Nassau, leur minuscule capitale, le port des hommes perdus.

Le P. Chrysostome a dû songer souvent à la destinée étrange des îles qui étaient devenues sa patrie. Lorsque, sur ses vieux jours, il sortait sur le seuil de la porte de la petite église qu'il avait construite sur l'île de San-Salvador, il a dû parfois voir autre chose que les vagues de l'Atlantique qui se lançaient furieusement contre les dunes de sable. Des visions du passé ont dû surgir devant ses yeux fatigués. Peut-être entrevoyait-il parfois, au delà de la grève venteuse, de majestueux galions espagnols, montés par de vigoureux conquistadors aux yeux d'aigle. Mais quelle trace leur passage avait-il laissée aux Bahamas ? Aucune ! Voguant à la recherche de l'Eldorado — ou à la recherche, comme Ponce de Léon, de la Fontaine de Jouvence — les Espagnols du seizième siècle avaient méprisé ces inutiles dunes de sable, bordées de palmiers, perdues au milieu de l'océan. Au cours du dix-septième siècle vinrent les Anglais et les Français. Désireux de s'assurer le contrôle de certaines des petites Antilles que les Espagnols avaient ignorées, eux aussi ignorèrent pratiquement la chaîne isolée des Bahamas. C'est ainsi que les îles n'attrapèrent que les épaves des deux vagues successives de colonisation qui les avaient évitées. Elles devinrent le refuge des hommes perdus, du rebut des Antilles. Leurs anses et leurs lagunes cachées furent les témoins de plus que les exploits criminels de bandits sanguinaires tels que Lolonois, Avery et le redoutable capitaine Teach — mieux connu des lecteurs d'histoires de piraterie pour enfants sous le nom de « Blackbeard ». En 1718, cependant, le gouvernement britannique, comme le P. Chrysostome le savait bien, était intervenu. Il avait détruit le nid de pirates et créé une colonie, dont la devise fut dorénavant, et à juste titre : *Expulsis piratis, commercia restituta*. Jusqu'au grand chambardement de la Révolution américaine, la colonie royale des Bahamas sommeilla dans une heureuse obscurité. Puis ce fut la venue des Loyalistes. Comme les colons de la côte nord de l'Atlantique qui émigrèrent en foule au Canada pour échapper au gouvernement de George Washington, des planteurs des États du sud émigrèrent aux Indes occidentales britanniques, apportant avec eux leurs pénates et leurs esclaves noirs. On donna aux nouveaux arrivants de grandes étendues de terre par toutes les Lucayes, et grâce à leur travail, les îles entrèrent bientôt dans une ère de prospérité qu'elles n'avaient jamais connue. Cette prospérité ne devait cependant pas durer beaucoup plus qu'un demi-siècle. L'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques en 1834 avait mis fin à l'aristocratie des propriétaires de plan-

tations dans les Indes occidentales. Dans les Bahamas également les grandes résidences commencèrent à se désagréger et la terre redevint inculte. Fuyant les travaux de la terre qui leur rappelaient des souvenirs désagréables, les esclaves affranchis se livrèrent aux travaux plus agréables de la pêche des poissons et des éponges. Dans une couple de générations, les nègres des Lucayes s'étaient définitivement transformés en une race de marins.

Tels étaient les antécédents des Bahamas au moment où le P. Chrysostome les connut pour la première fois. Jusque-là l'influence du catholicisme avait été presque nulle. Avant l'abolition de l'esclavage, aucun prêtre catholique n'avait jamais habité ces îles. A cette époque, les Bahamas furent juridiquement rattachées au diocèse de Charleston, en Caroline du Sud ; à partir de cette date, certains prêtres du clergé de Charleston firent de brèves visites aux îles. L'autorité ecclésiastique, à cause de la grande quantité de travail à faire sur le continent, n'avait jamais pu envoyer un prêtre résident à Nassau. Mais en 1885, la Sacrée Congrégation de la Propagande de Rome transféra les îles de la juridiction du siège épiscopal de Charleston à celui de New-York. Cette année-là marqua, certes, un tournant dans l'histoire du catholicisme aux Bahamas.

PIONNIERS DE LA FOI

« J'espère sincèrement et j'aime à croire que ce beau travail, qui commence aujourd'hui sous de si heureux auspices, s'avérera une source de bénédictions pour les nombreux catholiques habitant ces îles qui, jusqu'ici, n'avaient aucune église à fréquenter... Je prévois que cette église se montrera un bienfait signalé pour cette colonie, en encourageant de nombreux catholiques des États-Unis qui s'en sont abstenus jusqu'ici, faute d'église, à faire leur séjour, pendant les mois d'hiver, sur nos rives vivifiantes. »

L'orateur qui prononça ces paroles était un médecin de l'Armée britannique, le major Adye-Curran ; son auditoire se composait d'un groupe de gens distingués, parmi lesquels le major John Maltby, du 1^{er} Régiment des Indes occidentales, commandant des troupes de Sa Majesté aux Lucayes, les consuls d'Espagne et des États-Unis, et autres personnalités locales. Mme Georgina Adye-Curran, épouse du médecin, venait justement, à l'aide d'une truelle d'argent fondue spécialement pour cette occasion, de poser la pierre angulaire de l'église Saint-Xavier, le premier temple religieux jamais édifié aux Bahamas.

C'était le soir du 28 août 1885.

Il n'est pas de paroisse sans pasteur et l'église Saint-Xavier eut désormais son curé, régulièrement envoyé de l'archidiocèse de New-York, qui venait précisément de prendre les Bahamas sous sa juridiction. Comme l'avait bien prévu le sagace médecin, le travail

du clergé prit des proportions de plus en plus grandes, car malades et touristes vinrent à Nassau de plus en plus nombreux pour échapper aux hivers américains et canadiens. Ils demandèrent l'aide de quelques religieuses américaines, ouvrirent une petite école catholique. Avec les années, cependant, on se rendit compte que les Bahamas ne pourraient demeurer indéfiniment une annexe de l'archidiocèse de New-York. Il n'y avait qu'une seule solution définitive au problème: trouver quelque communauté religieuse qui accepterait de prendre la mission des mains du clergé séculier de New-York. On approcha les moines bénédictins de Collegeville. En 1891, leur abbé envoya le P. Chrysostome Schreiner, O. S. B., aux îles pour faire rapport sur la situation qui y existait. Au cours de son voyage d'exploration, le P. Chrysostome fit naufrage, et se trouva abandonné durant plusieurs jours sur un récif désert connu sous le nom de récif de la Conception, en vue de l'île de San-Salvador. Telle fut la suite d'événements qui conduisirent à l'établissement du vicariat bénédictin aux Bahamas.

A vingt-cinq milles de Nassau s'étend Andros, la plus grande mais une des moins développées des îles de l'archipel. Environ deux ans après que le P. Chrysostome se fut établi aux Bahamas, une mission y fut fondée. Elle était confiée au P. Gabriel Røring, O. S. B., qui, plus tard, était connu des gens de l'île sous le nom de « l'Ermite d'Andros ». Vers la même date, d'autres

missions étaient établies dans l'île du Port et l'île Éleuthère. Aujourd'hui Nassau possède quatre églises catholiques, toutes desservies par le prieuré bénédictin. Les conditions n'ont cependant guère pu changer dans les îles extérieures depuis les jours où le P. Gabriel s'exila volontairement sur la solitaire Andros. Voici comment les décrit un écrivain américain bien connu qui, au cours d'une excursion de chasse à Andros, rencontra le bon Père:

« Il ne semble pas possible de concevoir un établissement humain plus abandonné et plus misérable. Un pauvre pâté de cabines de nègres grimant la grève, sans rues mais traversé ici et là de sentiers rocailleux, sur le récif de corail ressemblant à du mâchefer gris. Il était émouvant de constater qu'en dépit du fait que les biens entiers du groupe eussent à peine atteint la valeur de dix dollars, on portait une si grande attention à ces âmes humaines. De l'édifice voisin, nous fûmes interpellés par un homme blanc au visage amusant, qui était occupé à quelque travail de cinglage. C'était le bon prêtre du petit établissement, le P. Gabriel, qui, en bon bénédictin, priait de ses mains fortes et habiles... Nous fîmes nos adieux au bon prêtre — non sans avoir le cœur rempli de respect à la pensée de ce qu'avaient de merveilleux ces nobles vies d'un dévouement sans limite, et en songeant aussi à la solitude qui l'enserrerait de nouveau, lorsque nous serions partis. »

C O R R E S P O N D A N C E

Faut-il ne plus parler d'électrification rurale ?

L'ASSOCIATION nationale des coopératives d'électrification rurale des États-Unis tenait récemment son premier congrès annuel à Saint-Louis. A cette occasion, le président Roosevelt a envoyé un message de félicitation à la *Rural Electrification Administration*. Il a déclaré que l'électrification des fermes étatsuniennes, qui permet aux cultivateurs d'augmenter leurs rendements et de jouir du confort de la civilisation moderne, est une des grandes réalisations de son gouvernement. Après avoir souligné l'importance de la production agricole en temps de guerre, il a proclamé que de ce chef l'électrification rurale a été un grand pas dans la préparation de la victoire. Il a terminé en faisant l'éloge de la coopération, la forme la plus démocratique des affaires.

Quand le président Roosevelt organisa la *Tennessee Valley Authority* et la *R. E. A.*, les compagnies lancèrent une formidable offensive contre le projet gouvernemental. Leurs ingénieurs utilisèrent les mêmes arguments que répète aujourd'hui M. Arthur Surveyer, ingénieur conseil de la *Montreal Light Heat and Power* et directeur de la *Shawinigan Water and Power*. M. Surveyer est d'ailleurs allé à bonne école puisqu'il fut membre de la *National Electric Light Association*. Discreditée par l'enquête de la « Commission Fédérale du Commerce », cette association continua sa pro-

pagande pour les compagnies en prenant un nouveau nom: *The Edison Electric Institute*.

Que soutenaient ces ingénieurs réputés? Les cultivateurs ne voulaient pas l'électricité; toutes les fermes économiquement électrifiables étaient desservies par les entreprises privées; une régie d'État était vouée à un fiasco, etc. Ils en arrivaient même à affirmer que les États-Unis étaient le pays le plus avancé du monde au point de vue de l'électrification rurale. Comme M. Surveyer, ils prétendaient prouver leurs assertions par des chiffres qui ne supportaient pas l'analyse.

Les succès de la *R. E. A.* ont complètement démolis les arguments des ingénieurs. Depuis 1935, le nombre des fermes électrifiées est passé de 743,954 à 2,500,000 en 1943, soit de 10% à 36% du total. La *R. E. A.* a construit 401,834 milles de lignes rurales, assez pour encercler seize fois notre planète à l'équateur.

Les compagnies payèrent des ingénieurs réputés pour dénigrer les nouvelles techniques de construction de la *R. E. A.* Or, ces méthodes se sont révélées si efficaces que les compagnies les adoptèrent par la suite. Les entreprises privées chargèrent des experts comptables d'attaquer le système financier de la *R. E. A.*, autrement plus sain et plus honnête que la pyramide Insull et les autres échafaudages de compagnies des deux côtés de la frontière.

Les ingénieurs des compagnies prônaient que la formule coopérative serait une faillite nuisible à l'expansion de l'électrification rurale. Or la *R. E. A.* constitue le plus grand succès coopératif de l'histoire. Elle groupe 693 coopératives qui donnent un excellent service, s'administrent économique-

La Direction, en publiant ces communications, n'en approuve pas nécessairement la teneur. Elle veut seulement présenter à ses lecteurs des points de vue intéressants, motivés, originaux. Seules les lettres signées sont considérées.

ment, remboursent ponctuellement leurs emprunts et sont le plus grand facteur de l'essor de l'électrification rurale.

L'expérience étatsunienne donne tort à M. Surveyer comme elle a confondu les ingénieurs étatsuniens les plus réputés.

À la suite de la *National Electric Light Association*, M. Surveyer tente de prouver que la régie ontarienne n'a pas fait merveille.

L'Hydro a construit plus de 20,000 milles de lignes rurales seulement, tandis que toutes les lignes électriques du Québec ne s'étendent que sur 14,000 milles. C'est une première preuve péremptoire.

Le tableau suivant illustre encore mieux les résultats des systèmes d'électrification rurale suivis dans les deux provinces.

Année	QUÉBEC			ONTARIO		
	Nombre de cultivateurs	Energie consommée en kwh.	Revenus	Nombre de cultivateurs	Energie consommée en kwh.	Revenus
1930	14,541	5,062,869	\$334,139	19,644	21,375,070	\$ 952,886
1931	15,142	5,406,471	292,574	24,172	27,093,114	1,215,142
1932	9,940	3,310,443	189,816	24,923	31,377,643	1,386,543
1933	10,747	3,572,085	203,258	25,552	32,336,080	1,386,688
1934	10,673	3,524,179	205,259	26,605	35,465,058	1,413,587
1935	13,108	4,268,290	261,274	27,883	39,844,300	1,434,169
1936	14,903	4,663,279	276,286	30,534	46,383,997	1,444,428
1937	19,505	5,858,850	361,411	39,281	56,729,752	1,432,883
1938	22,266	6,905,638	413,853	46,096	69,563,901	1,786,341
1939	24,965	8,511,961	487,752	54,479	82,912,852	2,143,071
1940	26,528	9,515,398	533,691	60,353	96,125,498	2,487,140

(*Annuaire du Canada*, 1942.)

M. Surveyer prétend que, grâce à leur pouvoir d'achat plus élevé, les cultivateurs ontariens peuvent acheter plus d'énergie électrique. Comme un kwh. représente le travail journalier maximum d'un homme et demi, on peut, avec beaucoup plus de logique, attribuer à l'Hydro l'avance que l'agriculture ontarienne prend de plus en plus sur la nôtre.

Entre 1930 et 1940, dans la province voisine, le nombre des fermes électrifiées a triplé, la consommation a quadruplé. Chez nous, ni le nombre des fermes, ni la consommation n'ont doublé, malgré la générosité pour la classe agricole que M. Surveyer attribue à la Shawinigan.

Au fait, pourquoi M. Surveyer ne parle-t-il que de la Shawinigan? La Régie provinciale accorde un permis de distribution à quatre-vingt-cinq entreprises privées. C'est dire que le cas de la Shawinigan ne règle pas le problème de l'électrification rurale dans toute la province.

M. Surveyer compare les tarifs ruraux de la Shawinigan, qui sont les plus bas de la province, avec les tarifs les plus élevés de l'Hydro. Est-ce juste?

Comme les chiffres de M. Surveyer sont inexacts, même pour la Shawinigan, je corrige son tableau en comparant les taux de la Shawinigan avec ceux de vingt districts ruraux de l'Hydro.

Shawinigan: mensualité de service 0.33; 6 sous par kwh. pour les premiers 30 kwh. consommés par mois; plus 2 sous $\frac{1}{4}$ par kwh. pour les 170 kwh. suivants consommés par mois; plus 1 sou $\frac{1}{2}$ par kwh. pour le reste de la consommation pendant le mois. Escompte: 10%.

Vingt districts ruraux de l'Hydro: mensualité \$1.11; 42 kwh. à 3 sous; 228 kwh. à 1.5 sou et le reste à $\frac{3}{4}$ de sou. Escompte: 10%.

	Shawinigan	20 districts de l'Hydro
25 kwh.	1.66	1.67
42 »	2.16	2.14
60 »	2.53	2.38
80 »	2.93	2.65
100 »	3.34	2.92
200 »	5.36	4.27
300 »	6.71	5.42

M. Surveyer ne dit pas que le cultivateur usager de la Shawinigan doit payer, pour un moteur de 3 c. v., \$1.25 net par mois par c. v. raccordé. Il n'indique pas combien coûte l'entrée pour le poêle et le moteur quand l'installation a été faite uniquement pour l'éclairage. Il ne mentionne pas ce que les compagnies exigent pour conduire le courant à un groupe de cultivateurs isolés.

Depuis 1935, ce n'est pas le pouvoir d'achat de la classe agricole étatsunienne qui a changé. Mais la R. E. A. a mis l'électricité à la disposition des cultivateurs. La R. E. A. et l'Hydro construisent leurs lignes rurales pour deux cultivateurs au mille. Dans notre province, l'électrification des fermes est laissée au bon vouloir des compagnies.

Il est sûr, n'en déplaise à M. Surveyer, que les cultivateurs étatsuniens et ontariens ne changeraient pas leur système pour nos « trusts ».

Par leur association professionnelle, les agriculteurs du Québec proclament que seule l'étatisation peut mettre l'électricité au service de la majorité de nos fermes. A son congrès d'octobre 1942, la Fédération des Chambres de Commerce du Québec réclamait l'établissement d'une Hydro provinciale.

C'est la conclusion qui s'impose. « Dans le passé, disait M. Adéard Godbout dans son discours du 15 mai 1941 à la Législature provinciale, j'ai été contre l'étatisation de l'électricité parce que j'attendais des compagnies ce qu'elles n'ont pas donné et ne donneront pas. »

M. T.-D. Bouchard ajoutait le même jour: « Le gouvernement a décidé d'étatiser la Beauharnois parce que l'heure est venue de placer nos industriels et nos agriculteurs sur un pied d'égalité avec ceux d'Ontario. »

Albert RIOUX.

Québec.

Pour des livres et de la lecture

IL ÉTAIT BON que se dévoilent nos déficiences dans le domaine des bibliothèques. M. Desrosiers l'a fait, dans votre revue, avec beaucoup de courage. Ici, comme dans les autres secteurs de l'éducation populaire, nous avons trop laissé aux initiatives personnelles. Avec ce résultat que Montréal ne possède qu'une bibliothèque officielle de 80,000 volumes d'une circulation d'environ 160,000 et un tas de librairies — échoppes où notre classe ouvrière se gave de petits romans et de magazines américains. Tandis que Toronto, moins peuplé, possède une centrale et de nombreuses succursales avec près de 600,000 volumes d'une circulation de trois millions et demi (3,500,000).

Notre ville, d'ailleurs, ne fait pas exception dans la province. La Saskatchewan (circulation: 1,095,727) et l'Alberta (circulation: 1,417,519) doublent pratiquement la circulation du Québec (670,000) et la Colombie-Britannique n'est pas loin de la tripler (1,971,569). Cela, parce que, dans ces provinces, l'on a su répartir d'une façon logique les taxes, se poser des problèmes (on ne se ferme pas les yeux!) et les résoudre. Les succursales se sont multipliées dans les centres régionaux, les caisses roulantes ont parcouru les campagnes. (L'université McGill possède ici un intéressant système rural de caisses roulantes. Qui le savait?)

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant? Nous croyons, avec M. Desrosiers, l'heure venue d'organiser d'une manière plus rationnelle, plus équilibrée, nos bibliothèques. L'école de bibliothéconomie canadienne se développe; déjà, dans divers points de la province, ont paru quelques jeunes fruits de son labeur. Qu'elle continue son œuvre jusqu'au bout.

Jean DESFORGES.

Montréal.

La réadaptation au Lac Édouard

DANS L'ARTICLE, paru en octobre, sur la réadaptation des pulmonaires à *Sunny Acres*, je mentionnais les cours par correspondance inaugurés en 1941 au sanatorium du Lac-Édouard. Le surintendant médical, le docteur A. L'Espérance, a eu l'amabilité de me communiquer des détails intéressants sur les efforts tentés pour refaire l'avenir des malades.

« ... La propagande que vous faites en faveur de la réhabilitation des tuberculeux nous encourage à développer notre mouvement que nous considérons, comme vous l'avez justement signalé, essentiel à une lutte complète contre la tuberculose.

« Le travail ici a commencé bien modestement en décembre 1936, alors que nous fondions notre petit journal *l'Étoile du San*, presque entièrement rédigé et organisé par nos patients. Nous établissions en même temps un Comité, appelé *Sana Gaîté*, par lequel les patients rendus à la période d'entraînement organisent tout ce qui peut aider à distraire leurs compagnons moins avancés dans la cure.

« Ces organismes contribuent à développer l'initiative et surtout à redonner l'habitude d'une occupation précise et utile.

« Au point de vue réadaptation plus pratique, nous nous étions mis en relation avec diverses entreprises industrielles et nous avons trouvé chez quelques-unes une aide bienveillante pour placer plusieurs de nos patients qui étaient prêts à quitter l'institution.

« Enfin, après plusieurs mois de démarches à droite et à gauche, nous avons fini par intéresser le secrétaire de l'Instruction publique, M. Filteau, qui, avec l'appui de M. Doré, inaugura, en 1941, nos cours par correspondance.

« Nous comptions avoir au début cinquante élèves et nous en avons eu immédiatement au delà de cent, ce qui indique que ce mouvement correspondait à un désir et à un besoin de nos patients. Plusieurs même continuent, après leur sortie, de suivre ces cours et c'est ce qui fait qu'actuellement nous avons un si grand nombre d'élèves. (La capacité du Sanatorium est de 175 lits.)

« Je me permets de vous faire parvenir quelques numéros de *l'Étoile du San* et le compte rendu de notre première exposition de dessins. Vous m'excuserez d'être si long, mais j'ai toujours eu à cœur la réhabilitation des tuberculeux et l'intérêt que vous portez à cette question m'invite à vous donner ces quelques détails... »

Cette première exposition de dessins, dont parle le docteur L'Espérance, eut lieu à la fin d'août 1942. Elle terminait les activités de la première année de cours par correspondance. A cette occasion, les malades reçurent la visite de M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et de M. B.-O. Filteau, secrétaire du même département. Voici la liste des différents genres de travaux exposés:

Fusains.
Pastels et silhouettes.
Dessins publicitaires.
Dessins techniques.

Bas-reliefs.
Peintures à l'huile.
Masques.
Étain repoussé.

Broderie.
Dentelles.
Filet, etc.
Croix-Rouge (groupe de tricots: collaboration des patientes à l'effort de guerre).

Aquarelle.
Cuir repoussé.
Groupe de dessins.

Le livret qui présentait ces travaux avec le nom des exposants renfermait quelques notes sur les cours par correspondance au Lac-Édouard. On lisait dans l'introduction: « Il

serait difficile de donner le but de cette exposition, sans, au préalable, remercier ceux qui en ont été les créateurs.

« Sans le concours du département de l'Instruction publique de la province qui a su trouver une formule adaptée aux malades, en organisant des cours par correspondance, il eût été impossible de réaliser cette exposition.

« Nous remercions donc le surintendant de l'Instruction publique de notre province, M. V. Doré, qui, secondé par le secrétaire du même département, M. B.-O. Filteau, a su comprendre et fournir aux patients du Lac-Édouard un superbe moyen de préparer leur avenir. Ce geste social a porté de beaux fruits et l'efficacité de leurs cours s'annonce encore plus prometteuse.

« Le docteur A. L'Espérance et ses médecins, ainsi que les autorités religieuses, méritent aussi des remerciements pour la magnifique collaboration et le souci apporté au mouvement.

« Enfin, les patients, par leur travail et leur compréhension, ont su répondre et prouver que l'on ne s'occupe pas d'eux en vain. »

Voici quelques autres détails sur nos cours:

STATISTIQUES DE 1942

Patients inscrits aux cours et actuellement au Sana.	130
Anciens patients continuant les cours à domicile....	31
Devoirs envoyés.....	4,064
Heures de travail.....	9,155

Le Frère Jacques, C. S. C., et le docteur A. Gagnon ont la direction immédiate des cours composés à Québec par les professeurs qui en corrigent les devoirs. Les travaux de dessin et d'art sont corrigés par le Frère Jacques, qui compose ce cours et donne les explications à ceux qui en désirent. Il est lui-même du nombre des patients. Le docteur Gagnon fait partie du personnel médical du sanatorium, après y avoir fait deux années de cure. Il est aviseur médical des cours.

En lisant dans *l'Étoile du San* de septembre le compte rendu de la visite de MM. Doré et Filteau, il était facile de deviner le réconfort qu'apportent aux malades du Lac-Édouard les cours par correspondance. Cette initiative, qui a tôt obtenu un grand succès, prouve le désir qu'ont les pulmonaires d'une réadaptation qui complète leur cure et leur traitement médical. C'est une magnifique œuvre de vie. C'est aussi un bel acte de charité, car il n'y a peut-être pas de plus belle joie que de donner un peu de bonheur à ceux qui souffrent.

Mont-Laurier.

Albert PLANTE.

Deux textes à méditer

Votre tâche, jeunesse

par Émile BOUVIER, S. J.

Compte rendu de l'inoubliable conférence du Gesù, à Montréal, et du palais Montcalm, à Québec.

L'HUMBLE VIE DE

François Garâte

par Joseph LEDIT, S. J.

L'histoire d'un portier auquel on éleva un buste dans la cour de son Université.

En vente à *Relations* et chez tous les libraires.
Prix: \$0.25; par la poste, \$0.30.

UN ART POPULAIRE

Jean VALLERAND

ON RÉPÈTE souvent que l'art est l'affaire d'une élite, que les préoccupations comme les joies esthétiques échappent à la majorité. Quand il s'agit de littérature, de musique ou de peinture, cette assertion est malheureusement vérifiable. Le théâtre, cependant, réconcilie plus d'adeptes que les autres arts. Et le cinéma, plus encore que le théâtre, réussit à atteindre la masse. Mais le cinéma, dira-t-on, n'est pas toujours un art. Et s'il le devient il risque fort de n'intéresser plus qu'une classe restreinte d'amateurs, les mêmes amateurs qui précisément aiment la littérature, le théâtre ou la musique. C'est pourquoi certains films, considérés par les critiques comme des chefs-d'œuvre, n'obtiennent souvent que de piètres succès financiers, le succès financier étant en raison directe du nombre de spectateurs. Un film comme *La Kermesse Héroïque*, un des plus grands chefs-d'œuvre que compte le cinéma, n'obtiendra jamais le même succès de *box-office* que connaissent les films de Deanna Durbin ou Shirley Temple. Ne nous étonnons pas de ce phénomène. Il se reproduit dans tous les domaines artistiques. Irbing Berlin et Jerome Kern ont plus d'admirateurs que Beethoven, il est plus facile d'emplir une salle de concert en présentant l'orchestre de Tommy Dorsey que la Philharmonique de New-York et *Britannicus* n'a jamais été et ne sera jamais ce qu'on appelle une œuvre populaire. C'est d'ailleurs le propre des chefs-d'œuvre que de n'être goûtés que du petit nombre. L'artiste, le vrai, le sincère, ne cherche ni à plaire ni à complaire. Il ne se soumet pas à la routine intellectuelle où vivent la plupart des gens. Le chef-d'œuvre exige beaucoup de celui qui l'approche. Il exige de la collaboration, il exige du travail. Quand l'ouvrier a terminé sa journée de travail, il n'a pas envie de recommencer à travailler le soir en se livrant à l'art. Quand la ménagère a fini sa besogne, elle a plutôt le goût de s'asseoir et de ne penser à rien qu'au plaisir de ne rien faire que d'aller se soumettre à l'énervant exercice qu'est la proximité d'un chef-d'œuvre artistique. Il est des exceptions, certes, et les grands artistes, créateurs ou interprètes viennent presque tous de familles moyennes, souvent de familles pauvres. Je ne dis pas que l'art est la préoccupation des seuls millionnaires. Je dis seulement que, pour s'adonner à l'art, il faut en faire sa vie ou du moins avoir des loisirs. Dans notre siècle, l'ouvrier n'a pas de loisirs; quand il en a, il les emploie à se reposer. Le bourgeois, l'homme de profession n'est pas naturellement plus artiste que l'ouvrier: il est moins fatigué. Voilà tout.

Si le cinéma a connu un tel succès c'est parce qu'il exige peu de ses fidèles. Il suffit de s'asseoir dans le noir et de regarder. Je ne puis m'empêcher de songer au factice, au quiproquo qui entoure, qui est inhérent au cinéma à jet continu tel que le pratiquent les théâtres spécialisés d'Amérique. Au théâtre, tant pis pour les retardataires. Au cinéma, rien de tel. On arrive quand on veut, on part quand on en a assez. Peu importe que le film soit commencé ou non. Cette pratique a contribué à émousser l'attention des spectateurs qui sont peu à peu devenus des êtres qui subissent sans réagir et sans aider à l'œuvre. En d'autres termes, il est plus facile de suivre un film de Robert Taylor que *L'Annonce faite à Marie* de Claudel.

Quand le cinéma tente de s'élever au-dessus de la moyenne, quand il vise à l'esthétique, il gêne des spectateurs peu habitués à penser en regardant. Le seul travail que le specta-

teur de cinéma a à accomplir, c'est de rechercher le meurtrier des films policiers. En dehors de cela on ne lui a pas souvent offert de nourriture intellectuelle solide. Son esprit, fervent de mets faciles, ne peut digérer les grandes œuvres d'art.

Les compagnies de cinéma savent cela. Aussi ne se fatiguent-elles pas. Il est d'ailleurs plus aisé de tourner un film médiocre qu'un chef-d'œuvre. De temps à autre, et parce qu'il faut bien satisfaire quelques spectateurs plus exigeants, les firmes cinématographiques consentent à perdre de l'argent en tournant un film d'art. C'est un exercice qu'elles n'aiment pas répéter trop souvent.

Et c'est dommage. C'est même quasi criminel. Quiconque connaît la nature humaine sait fort bien qu'à la longue l'impresario ou le directeur de spectacles perd toujours à donner au public ce que le public demande. Le public craint ce qu'il ne connaît pas. Il craint les œuvres qui font réfléchir. Au contraire, il faut tendre à rehausser le goût du public. Le public commencera pas « rouspéter »; ensuite il se soumettra.

Mais le cinéma est engagé trop loin; il ne peut faire machine arrière. De plus en plus il s'embourbe dans la médiocrité. La technique évolue: les œuvres sont toujours aussi lamentables. Évidemment, au rythme où les films sont produits, on peut difficilement s'attendre à autre chose que la médiocrité.

On n'a pas eu souvent l'exemple d'un film qui satisfasse à la fois les exigences de l'esthétique et les exigences de la majorité des cinéphiles. Cela vient de se produire pour *Random Harvest*, qui passait récemment sur un écran de Montréal. Le cinéaste a ici donné la preuve qu'un film peut, en même temps, être une réussite esthétique et une réussite financière. Il a donné la preuve que le cinéma peut être de l'art sans rebuter les cinéphiles moyens.

Évidemment, *Random Harvest* ne sera pas classé au rang des classiques du cinéma. Il dépasse cependant, et de beaucoup, la production courante. Le scénario est bien fait, il est même d'une ingéniosité remarquable. On peut en discuter la vraisemblance; on ne peut en discuter la puissance d'intérêt. Pour le spectateur moyen, voilà le point le plus important. Le dialogue est impeccable et les images sont toujours belles. L'œuvre a une valeur humaine indéniable. *Random Harvest* est donc une œuvre d'art. Ce que l'on a réussi ici pour le drame, on peut le réussir pour la comédie. Certes, il faut plus de travail pour produire un film comme *Random Harvest* que pour tourner les niaiseries d'Abbott et Costello. Ce travail ne sera pas vain car *Random Harvest* a obtenu partout un immense succès.

La preuve est faite: le cinéma peut demeurer art populaire en continuant de mériter le titre d'art. Espérons que l'exemple servira. Le cinéma est en passe de devenir le vice du XX^e siècle, un véritable chancre. Il peut être la force de notre siècle. Je ne dis pas que *Random Harvest* est pour l'intelligence humaine la sauvegarde qu'est la *Somme* de saint Thomas. C'est une œuvre humaine enrichissante, une œuvre établie sur des principes qui devraient être ceux de toute la production cinématographique. Puisque les forces de l'argent et les forces de l'art peuvent s'allier au cinéma, qu'elles ne continuent pas de se fuir. Quand toute la production cinématographique aura atteint le niveau de *Random Harvest*, l'humanité sera près de se porter mieux. Verrons-nous ce jour?

PROLONGER, MULTIPLIER LE MÉRITE AGRICOLE

Alexandre DUGRÉ, S. J.

SOULIGNONS une des plus encourageantes distributions de prix qui soient; un examen sur le vif qui donne des notes, des médailles et de l'ambition; un beau palmarès illustré qui cite à l'ordre du jour de la province une vaillante aristocratie rurale, telle que la révèlent les concours du Mérite agricole. Le compte rendu de 1942 vient de paraître, offrant ses photos comme documents, ses notations de faits et de chiffres comme renseignements à tous, et des suggestions constructives sur les bâtisses à retoucher, les cultures, les fossés, rigoles, animaux de race et comptabilité. C'est l'histoire sociale du peuple au travail, en chapeau de paille, au grand jour; l'histoire du pays jugé d'après une vaillance pas parlante, plutôt que d'après des parleurs pas vaillants. Ce ne sont pas les discours qui font le pays: ce sont les paysans!

Les juges ont visité deux cent cinquante fermes de seize comtés du sud, de Nicolet à Témiscouata, région accidentée, rocheuse et sablonneuse par bouts, par immenses bouts, presque d'un bout à l'autre. Le lauréat Turgeon lui-même a charroyé environ vingt mille charges de cailloux qui ont servi à des améliorations, drains, ponts et remplissages, — et qui l'ont préservé de l'embonpoint, lui et son héritier, deux beaux types tout en muscles utiles. La terre les a faits pendant qu'ils la faisaient. « Si les cultivateurs aimaient bien leur terre, ils auraient à cœur de l'érocher », dit le père, qui a toutes les raisons d'aimer son petit pays, qu'il a dans le sang, puisque son arrière-grand-père, colon de sa ferme, était arrière-petit-fils du colon de Beaumont, né à Beauport du premier Turgeon venu de France en 1662.

Les pays rudes font les hommes résistants, les races fortes. Certains champs sont une gageure de l'énergie contre la roche innombrable. Un cliché surtout montre à côté de belles pièces de grain, de terribles champs de cailloux tels que le diable en a donné comme héritage à Caïn, ces désespérants coteaux de Dorchester, Bellechasse, l'Islet, où « il n'y a pas grand comme une piastra de terre entre les roches ». Le résolu fils Couture a l'air décidé d'en tirer des récoltes, de continuer son père, qui abattit le premier arbre et qui cultive cent bons arpents: « La somme de travail qu'il a fallu pour défricher et surtout pour érocher ce sol littéralement couvert de roches, et de grosses, est simplement phénoménal », dit le rapport.

« Ma roche est bien terreuse, dit un malin, sans faire de lapsus. A plusieurs endroits, le rocher est à peine couvert de terre. Quand on nous dit qu'un arpent coûte \$200 à faire, nous n'avons pas de peine à le croire. » Il a fallu des enragés, des mystiques du sol, pour gagner ce record de ténacité. Il aurait fallu, il faudrait encore, la mécanique des *bull-dozers* pour balayer ces roches. Vraiment, l'on ne peut généraliser un affreux système basé sur l'héroïsme. Pour un géant qui passe à travers, vingt succombent ou traînent dans la grosse misère une famille d'humiliés, puis de gars de chantier. Des fermes auraient dû rester en forêt, mais des forêts auraient dû devenir des fermes. Nos compatriotes anglais qui rêvent d'immense colonisation agricole manquent de matériaux humains; nous qui possédons la plus belle recrue de jeunes ruraux, nous manquons de plan à leurs dimensions. Tout va au petit bonheur, sans stratégie. Un bon tiers des concurrents ont conquis deux fois leur terre; en enlevant les souches, et en amassant des *digues* ininterrompues de quatre ou cinq pieds de haut et de dix à vingt pieds de large, alternant avec le sol devenu labourable. Qui donc accusera les Canadiens de ne pas aimer la terre?...

Les occupants sont ordinairement les continuateurs des rassasiés de misère. Ici ou là, un rapatrié des États-Unis ou de la ville, tel ce bon géant qui fut vingt-sept ans gendarme à Montréal, et qui n'entend pas mourir d'apoplexie à sa pension. Les familles sont nombreuses, et tout de suite se pose le problème de l'essaimage. Ces ribambelles de petits gars, si fiers de suivre leur père avec MM. les juges, de voir apprécier leur beau travail et de prendre leur part des compliments, que seront-ils dans dix ans? Où trouver des fermes pour ce généreux pullulement de bon monde?

— A même la forêt fertile d'à côté, mon ami, dans ces *limites* que détiennent parfois abusivement les *Compagnies*, armées d'un papier de loi mais non de la primauté du droit naturel des hommes sur le sol. On retrouve dans l'Abitibi sans roche plusieurs colons qui voudraient bien attirer leurs anciens voisins bénis d'enfants et punis de cailloux. « Si c'était à refaire, je ne m'établirais pas ici, déclare un concurrent; c'est trop dur à faire. » Lui a tenu, mais les jeunes? Et qui les guidera? L'on dit aux cultivateurs quoi faire de leur grain, de leur lait, de leurs œufs et de leurs veaux, jamais de leurs fils! Pourtant, ils ne travaillent pas pour l'amour de l'art et du sarclage, mais pour gagner leur vie, pour nourrir les enfants qui leur naissent, et pour les établir.

Voici une maisonnée de quinze: trois fils établis sur des terres, une couple de partis, une fille mariée, le reste encore au foyer du père. Ici, dix-neuf à table: « Cent livres de farine pour une fournée de vingt et un pains durent une semaine. » Là une jeune famille de dix enfants dont « sept allaient à la classe, propres comme des sous neufs, visages roses et joufflus... Avec des prodiges d'administration, les douze vivent très convenablement. Comment s'en tirera-t-on plus tard quand les enfants auront grandi? » — Vous posez le problème de prévoyance, monsieur l'agronome; un problème de trop belle richesse de vie qu'on n'a jamais réglé intelligemment, chrétiennement, et qui nous a coûté un siècle de désertion navrante. Ici les parents, qui dépassent à peine la quarantaine, ont déjà des petits-enfants; et onze de leurs quatorze enfants demeurent encore avec eux. Tel colon défrichait la place de son camp voilà vingt-huit ans, sans autre aide que la vente du bois de sciage pour vivre pendant l'essouchage, l'épierrage et les constructions, pour lui et deux fils établis au proche. Les pleines maisonnées de ces très méritants, que va-t-on en faire? Les beaux fils veulent de la terre, et on ne leur en offre pas, et les parents ne veulent pas les voir aller se gâter en ville. Tel défricheur de cent arpents « plutôt sableux » y a élevé vingt enfants, et se voit continuer par l'héritier qui en a déjà sept. Que sont devenus les dix-neuf autres? Que deviendront ceux qui poussent? C'est cela, le problème social, humain, vraiment politique. Si on ne laisse pas perdre les récoltes de foin ou de grain, laissera-t-on à l'abandon le plus beau produit du sol, la récolte humaine? Rares sont les chances comme les six frères concurrents Béliveau qui ont pu se trouver, se monter de belles fermes. L'un avoue qu'au début « il n'hivernait assez misérablement que quatre vaches et un cheval; mais il en a aujourd'hui quinze et trois chevaux ». Logique, il s'est occupé d'abord de faire pousser la terre et d'améliorer le troupeau, remettant à plus tard le rajeunissement des bâtisses: « Une maison, ça pousse pas! » Comme ses recettes brutes s'élèvent à \$2,750, on peut espérer.

Évidemment, le rapport ne dit rien des mille faillis, vic-times de l'argent rationné, des retards du Crédit agricole.

On ne juge que le beau. La campagne se débrouille et s'embellit: « La bonne vieille grande maison blanche, édifée au temps de la guerre de Crimée, prend des allures de manoir au style noble dans le vaste parterre planté d'arbres centenaires. » On modernise les cultures, on bâtit des granges modèles, on plante des vergers, on sème du lin, on égoutte et laboure de tristes savanes; on se groupe en coopératives, on se met à trois pour défrayer les machineries coûteuses; faute d'électrification normale, on « s'installe un modeste chargeur éolien qui fournit l'énergie pour quelques lampes et pour la radio ». Un dicton prétend que si la grange est plus belle que la maison, c'est l'homme qui mène; dans le cas contraire, c'est la femme ou les filles à marier. Quelques bonnes phrases du rapport chantent *Vive la Canadienne*: tel jeune cultivateur « courageux et adroit qui fait tout de ses mains jusqu'à ses chaises, tables, armoires et réparations de harnais ou de chaussures d'enfant, a une femme pas moins habile et entreprenante en ce qui regarde la fabrication des tissus et lainages pour habiller sa famille ». Plusieurs cuisent la pain, filent, tissent, cousent, jardinent à merveille, tiennent la comptabilité de la ferme et sont toujours là pour aider au train, aux foins et aux récoltes.

Autres notes. En six ans, le Collège de Lévis a transformé en très belle ferme d'élevage une « terre inculte, formée d'abatis, de marécages, de brousse et de forêt — dans le voisinage immédiat de la capitale ».

Les rangs chiffrés n'existent qu'aux cantons neufs; ailleurs, c'est le Grand-Rang, le Grand-Saint-Esprit, le rang des Couture, du Cordeau, de la Montagne, du Pin-Sec ou de la Déchirure. Les noms de vaches enregistrées sont encore trop rébarbatifs; on note pourtant des séries de Mistassini, de Lévisienne, de l'Hôpital, des Montagnes.

Les rapports de 1938 et 1939, qui nous promenaient du Témiscamingue à Gaspé, fourniraient des réponses aux difficultés de sol rocheux et de familles à établir. L'Abitibi, vieux à peine de vingt-cinq ans, voyait déjà ses concurrents primés deux fois, comme *colons*, puis comme *cultivateurs*, et en bonne place. La transplantation s'est faite harmonieusement du bas de Québec, du centre, des Cantons de l'Est, sur des territoires neufs où les vieilles qualités s'en donnent: « Homme d'initiative, il ne regrette pas d'avoir émigré d'en bas. La terre est excellente à La Sarre; les marchés ne manquent pas; il s'agit de s'adapter et de saisir les occasions. » Un curé-colon, « bâti en force, défriche et cultive, par goût et dans un but éducationnel. Il donne l'exemple et l'ambition... Il a défriché cinquante-cinq acres et bâti une belle grange. C'est d'autant plus méritoire que la terre appartient à la Fabrique » et qu'il ne l'emportera pas! Deux médailles d'argent — de colon en 1938, de cultivateur en 1939 — tombent à un rescapé du chômage auquel Sherbrooke avançait soixante-quinze piastres voilà huit ans.

Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, et que les familles des lauréats sont nombreuses, bien préparées, bien dignes d'être partout des semences triées; puisque l'espace manque ici et que les hommes manquent là-bas, recrutons, canalisons vers la bonne terre les bons surplus des vieux centres. Si la classe rurale est notre meilleur capital humain, plaçons-la au plus fort intérêt, pour son plus grand bien et pour le nôtre. Ne faisons plus d'elle un parent pauvre, même si elle vote mal. Depuis cent ans, la politique a trahi la terre en la livrant aux chantiers rivaux, en la fermant à l'homme, en ne la rendant pas invitante. Que dirions-nous d'un général qui perdrait la bataille pour n'avoir pas utilisé vingt régiments?... Une grosse moitié de notre jeunesse a d'abord coulé aux États-Unis, servir de chair à coton. La grosse moitié du reste a vieilli, chômé sur place ou en ville, perdu sa qualité, sa vocation terrienne dans un prolétariat rabougri. De 1891 à 1941, le nombre des fermes occupées du Québec

n'a grandi que de 149,000 à 154,000, au lieu de se doubler deux fois, à 300,000 puis à 600,000, ainsi que l'exigeait une natalité généreuse. Notre proportion de ruraux, qui était encore en 1871 de 80½%, est tombée à 36.9% en 1931, et pas mal plus bas en 1943.

Chute alarmante, suicidaire, pour notre genre de peuple avec un tel voisinage. On échafaude vingt projets pour l'après-guerre, mais en attendant?... Regrettons le trop mince budget de colonisation, — le plus faible depuis longtemps, moins d'un million, pour maintenir les bureaux, — et la mise en conserve du plan Bastien de préparation des lots, de milliers de lots, n'est-ce pas. Souhaitons que le Mérite agricole stimule toujours plus de belle paysannerie, pour la beauté visible et la beauté profonde de notre Québec, pour la création de mille paroisses rurales, pour le triomphe de la croix et de la charrue. Félicitons M. Fontaine de ses rapports, à semer comme des graines d'émulation dans les Cercles des Fermières, de l'U.C.C., de la J.A.C., même dans les bibliothèques de nos écoles rurales, s'il y en a.

Note. — Qu'on me permette d'ajouter trois paragraphes aux excellents articles de MM. Rioux, Létourneau et Magnan sur les problèmes du sol.

1. La quasi-absence de l'électricité à la campagne rend songeur sur la question des taux et du coût d'installation. Nos gens ne sont pas plus fous que les Ontariens, qui profitent de l'Hydro. Québec, avec son record d'électricité possible, ne garderait pas sans raison son record de privation d'électricité. Inutile de jongler avec les kilowatts. Un ingénieur de la Shawinigan même avisait carrément un ami: « Ne discutez donc pas à coups de chiffres: on peut vous tenir tête jusqu'à la fin des heures. Exigez simplement la disparition du *capital mouillé*! Quand on n'aura plus à lui payer de forts intérêts, les taux baisseront. » Merci du conseil!

2. A propos de la *Beauce*, il y aurait beaucoup à dire sur la captivité des limites forestières, et sur l'intempérance qui a ruiné bien des vies et des revenus, de terre ou de chantiers. Les Lacordaire et le clergé font de leur mieux pour y voir, malgré les avocats du diable, faux amis de la Beauce. Quant à l'intempérance de la Chaudière, féconde en inondations presque tous les ans, elle pourrait se guérir à sa source, en relevant le lac Mégantic à son ancien niveau, et en retardant aussi les eaux du lac des Araignées, qui s'y déversent. Les très vieux ont remarqué une baisse moyenne de six pieds de l'immense nappe de ce lac, qui touchait naguère aux maisons de la grand'rue. Son embouchure, qui devient la Chaudière, s'est usée, râpée, creusée par le fond, d'au moins six pieds depuis les premiers colons. Ne devrait-on pas construire dans ce goulot étroit un barrage de six pieds, facile et pas très dispendieux, qui garderait les eaux du printemps, régulariserait la force motrice, dispenserait des moteurs Diesel et rassurerait la Beauce? De même pour bloquer le lac des Araignées. Ces deux vastes réservoirs, vidés avant la fonte des neiges, absorberaient une forte part du coup d'eau, à la façon des barrages de la Gatineau et d'ailleurs. Plus d'électricité à Mégantic, moins de dégâts en Beauce.

3. La *Jeunesse rurale* de M. Magnan aura l'âme qu'il faut, pas encore de terre. Elle devra déborder, sortir de la couche chaude, chercher des espaces neufs, de la place, — autrement elle cherchera encore des places, au grand ahurissement des députés. L'ouverture de cantons neufs arrive en conclusion nécessaire d'une étude sur les jeunes ruraux, à transplanter hors de leur paroisse natale déjà remplie. Sans reproche à M. Magnan, ni aux autres, de n'avoir pas tout dit en deux pages. Mais on serait moins rationné si les chômeurs de 1929 à 1939, devenus producteurs plutôt que secourus inutiles, avaient créé cent paroisses rurales.

HORIZON INTERNATIONAL

U. R. S. S. *NOUS PRÉFÉREONS* garder la réserve sur les deux incidents récemment survenus entre l'U. R. S. S. et les Nations Alliées. Lors du banquet offert à M. Wilkie, le plus pantagruélique et le moins prolétaire de toute la guerre, M. Staline fit à l'adresse du gouvernement de Sa Majesté britannique des remarques tellement désobligeantes que Forrest Davis les qualifia de « deadly insult » (*Saturday Evening Post*, 27 février 1943, pp. 80-82). M. Wilkie répliqua avec une franchise à peu près aussi brutale que celle de M. Staline, ce qui éclaircit l'atmosphère. La presse du 9 mars 1943 rapporta des déclarations de M. William Standley, ambassadeur étatsunien à Moscou, aussi nuancées que les explosions du célèbre banquet Wilkie-Staline. N'embarrassons pas les chancelleries par des commentaires intempestifs.

Manquons-nous à la discrétion en faisant quelques remarques très générales sur la différence dont on conçoit les négociations en Europe Orientale et dans nos pays? Tout marché, là-bas, même s'il s'agit simplement d'acheter une paire de bottes chez le Juif du coin, est un combat. Il ne s'agit pas de concilier, cartes sur table, l'offre de l'un avec la demande de l'autre, mais d'obtenir le plus en payant le minimum et *vice versa*. D'où les homériques marchandages où chacun cache son jeu et fait pression sur son adversaire jusqu'au moment où le contrat est conclu et pleinement exécuté. La moindre faiblesse est exploitée à fond. Si nous reconnaissons aux Russes d'extraordinaires qualités de ténacité et de courage dans leur guerre contre les Allemands, ne nous étonnons pas de voir les mêmes caractéristiques s'exercer contre nous dans les négociations diplomatiques. Il ne serait pas inutile qu'on étudie, dans nos chancelleries, les vieux *statinye spiski* ou instructions données par les tsars à leurs ambassadeurs avant la période péterbourgeoise de l'histoire russe. Quelles ressources de tenace rouerie s'y déploient! C'est pourquoi les Russes ont toujours été considérés comme les négociateurs les plus serrés (et souvent les plus désespérément désagréables) de toute l'Europe. D'autre part, cette atmosphère de combat dans laquelle se déroulent les pourparlers n'exclut ni la bonhomie, ni la cordialité, loin de là! N'est-ce pas à la fin de ce fameux banquet où, de part et d'autre, on s'était asséné les aménités auxquelles nous avons fait allusion plus haut, que Staline trouva un mot qui fit pâmer d'aise les bourgeois prolétariants du monde entier: « Messieurs, les sont à droite! »

Souhaitons à nos diplomates des nerfs d'acier, une ténacité égale à celle des soviétiques, une prudence illimitée dans leurs paroles, une fermeté capable de résister à des hommes qui assument à tour de rôle et à leur gré les qualités de l'acier, du caoutchouc et de l'ivoire. Et un estomac capable de résister à des libations illimitées de vodka et de vins du Caucase, car cela aussi compte dans les négociations. Puis laissons-les agir, espérant vaguement que les communistes de nos pays garderont la même discrétion que nous.

Voici d'autres questions dont la presse de nos pays a été saisie, et qu'il est nécessaire de discuter.

1° Dans un article de *Pravda* (8 février 1943), reproduit en anglais par l'*Information Bulletin, Embassy of the U.S.S.R.*, du 11 février (s' imagine-t-on l'existence, à Moscou, d'un « Bulletin d'information » en russe, rédigé par l'ambassade anglaise ou étatsunienne, dans le but de renseigner directement la population soviétique sans passer par la censure officielle?) nous lisons la phrase suivante: « N'y a-t-il pas de curieuses personnes qui sont prêtes à faire cadeau à l'Union Soviétique d'une partie de son propre territoire, comme, par exemple, des Républiques Baltes? Ces personnes prétendent

ignorer que la loi fondamentale de notre pays, la Constitution de l'U. R. S. S., a fixé les liens entre ces Républiques et les autres Républiques de l'Union, et que l'armée rouge lutte héroïquement pour l'honneur, l'indépendance et l'intégrité de notre État. »

Comment la Constitution Soviétique a-t-elle pu incorporer juridiquement les États baltes à l'Union Soviétique, puisqu'elle date de 1936, tandis que l'occupation militaire de ces mêmes États date de 1940? La Constitution d'un État permet-elle d'ôter leur indépendance à des voisins? Sans doute, c'est là ce qu'Hitler prétend, mais ne luttons-nous pas pour le droit des petites nations à disposer d'elles-mêmes? Oui, répondront les soviétiques, mais il y a les plébiscites par lesquels ces pays ont adhéré à l'Union Soviétique. Ces plébiscites, devant l'opinion des gens qui croient à la liberté jusqu'à se battre pour elle, n'ont aucune valeur. Ils furent organisés avec l'aide du *Narkomvnutdel* à une époque où l'U. R. S. S., alliée de l'Allemagne, imitait sa manière d'agir dans les pays conquis. Les plébiscites dans les pays conquis par l'U. R. S. S. ont la même valeur que le plébiscite autrichien d'avril 1938, c'est-à-dire aucune. Ils furent précédés, accompagnés et suivis d'une des plus massives déportations de l'histoire. Durant la période où l'U. R. S. S. occupa la partie de la Pologne qui lui échut par son entente avec Hitler, elle déporta environ deux millions de malheureux, surtout en Sibérie. Enfin, quand on proposa aux Polonais d'âge militaire déportés en U. R. S. S. d'entrer dans l'armée soviétique et de devenir, par là, citoyens soviétiques, quarante-huit d'entre eux seulement acceptèrent cette proposition. Quarante-huit sur une telle masse, ce n'est même pas un sur dix mille. L'argument du plébiscite ne vaut que dans les pays où on en parle le revolver au poing. Chez nous, il serait à souhaiter que les soviétiques ne nous en parlent plus.

2° Pour nous démontrer que les chrétiens appuient l'Union Soviétique dans sa lutte contre l'envahisseur, on nous a cité des messages du métropolite Serge de Moscou, de l'archevêque Irénarque des Vieux-Croyants, du vice-catholique des Arméniens, Georges Tcherkitchaïan, du président des Baptes russes Georges Orlov.

Cette propagande est maladroite. Point n'était besoin de nous citer ces témoignages pour nous dire que les chrétiens qui se trouvent en U. R. S. S. estiment qu'il est de leur devoir de résister à l'envahisseur. Comme tous les citoyens, ils obéissent au gouvernement de leur pays; dans le cas présent, la résistance à l'envahisseur était tellement légitime que le gouvernement, quoique athée, avait le droit de commander à la conscience de ses citoyens. Il n'était donc pas nécessaire de nous avertir que les chrétiens soviétiques, comme les autres, remplissaient leurs obligations civiles et militaires.

Si, par contre, les bureaux de propagande soviétique ont voulu nous suggérer qu'il y avait pleine liberté religieuse en U. R. S. S., nous sommes obligés d'examiner les textes de ces prélats avec esprit critique:

Le métropolite Serge de Moscou, qui assumait le titre de gardien du siège patriarcal, fut arrêté par les bolchéviques, mais se rendit sans conditions en 1927 et fut relâché. Aussi, il put occuper la Custodie du patriarcat à la place du métropolite Pierre Kruticky, son légitime titulaire, alors en prison à Tobolsk, et en laissant de côté les métropolites Arsène, Cyrille et Joseph, ainsi que les archevêques Hilarion, Icandre et Séraphin, collaborateurs du patriarche Tikhon, tous en exil ou en prison quand Serge usurpa le siège de Moscou. Après la loi du 8 avril 1929, qui ôta à l'Église orthodoxe ses derniers vestiges de liberté, après les campagnes antinoélistes

(1929-1930) où les Sans-Dieu militants organisèrent de vastes incendies d'icônes, la suppression du dimanche, la destruction des cloches et la fermeture d'innombrables églises, Serge s'empessa de déclarer qu'il y avait pleine liberté religieuse en U. R. S. S. Il vit le nombre de ses églises descendre de 43,000 à quelques centaines, tous ses séminaires se fermer, tout enseignement religieux disparaître des écoles, toute presse religieuse — même le lamentable mensuel qui existait encore en 1935 — cesser d'exister. Le témoignage du métropolitain Serge, gardien du siège patriarcal, est celui d'un vieillard écrasé.

Celui du vice-catholico arménien ne vaut pas davantage. (Le *catholico* est le chef hiérarchique des Arméniens non catholiques.) L'ancien *catholico* mourut en 1930, à l'âge de 87 ans. Les Arméniens, avec permission des Soviétiques, lui élurent un successeur qui obtint permission d'aller quêter à l'étranger, chez les Arméniens de l'émigration. D'après les renseignements qui circulaient dans ces mêmes milieux arméniens, ce *catholico* fut assassiné par les soviétiques en 1938, et son cadavre fut abandonné jusqu'au moment où il devint impérieux de l'enterrer. Depuis lors, toujours d'après la même source, un « vice-catholico » qui n'était même pas ordonné prêtre prit sa place. Avant d'accepter le témoignage de Georges Tchertchian, il faudrait une enquête à son sujet menée par des personnages plus compétents que les scribes de l'*Information Bulletin, Embassy of the U. S. S. R., Washington, D. C.*

Nous n'avons pas de renseignements sur l'archevêque vieux-croyant Irénarque.

Quant aux Baptistes, le président de l'Alliance Baptiste mondiale fit d'importantes déclarations au sujet de ses coreligionnaires russes (*Newsweek*, 1^{er} février 1943, p. 52). Pour la première fois depuis plusieurs années, il venait de recevoir des nouvelles d'U. R. S. S.

3° Plusieurs républiques hispano-américaines rétablissent le contact diplomatique avec l'U. R. S. S. — par l'entremise de M. Litvinov. Ce dernier aime faire remarquer que ces rapports sont renoués à l'initiative non des Soviétiques, mais des autres. Il l'a fait avec une telle opiniâtreté au sujet de l'Uruguay que nous avons été tenté de fouiller dans les vieux papiers. De fait, le 27 décembre 1935, un mois après l'insurrection communiste qui avait ensanglanté le Brésil et qui avait été préparée à Montevideo, le gouvernement de l'Uruguay avait renvoyé le ministre soviétique, M. Minkin, dont l'activité financière avait été aussi considérable qu'inexpliquée. Telle fut du moins la version uruguayenne. M. Litvinov avait alors fait remarquer que l'Uruguay n'avait pas le droit de prendre une telle mesure, car l'échange d'ambassadeurs s'était fait sur sa demande. Aussi, le 27 janvier 1943, quand MM. Litvinov et Guani échangèrent leurs notes respectives, il fut affirmé deux fois dans chacune d'elles que l'initiative venait de l'Uruguay. On ne sait pas si cela veut dire que les Soviétiques estiment avoir désormais toute latitude pour réorganiser la centrale communiste de Montevideo.

POLOGNE APRÈS LES GRAVES INCIDENTS POLONO-SOVIÉTIQUES, auxquels nous avons fait une brève allusion plus haut, et que nous ne discuterons pas pour une raison qui apparaîtra immédiatement, un accord vient d'être conclu à Moscou entre MM. Staline et Molotov d'une part, et M. Thaddée Romer, ambassadeur de Pologne, de l'autre. La dispute au sujet des frontières polono-soviétiques est différée jusqu'à la fin de la guerre. Dans l'intervalle, les deux parties s'engagent à éviter les discussions publiques sur cet argument épineux. Imitons leur réserve.

Le sort des enfants polonais évacués de Russie en Iran, Asie centrale, Palestine et Égypte vient d'être décrit avec

une précision terrible par Mgr Thomas Reginek, aumônier-major dans l'armée polonaise, qui a « récemment traversé tout l'enfer du peuple polonais ». Ces enfants « meurent chaque jour à cause du manque des secours les plus essentiels. La plupart d'entre eux sont des orphelins. L'aide envoyée jusqu'à ce jour n'a été qu'une « goutte dans la mer ». Il s'agit de les sauver de la mort immédiate. On a immédiatement commencé une collecte dans les milieux polono-américains. On a déjà rassemblé \$1,100.

S'il n'y avait pas la guerre, on célébrerait avec un très grand éclat, cette année, le quatrième centenaire de la mort de Nicolas Copernic (1473-1543) et de son *De revolutionibus orbium caelestium libri VI, 1543* (Nuremberg, 1543). Copernic, comme tous les grands hommes, est réclamé par tout le monde. Les Polonais, naturellement, s'en glorifient puisqu'il était polonais et participa intensément à la vie politique, scientifique et religieuse de son pays. Les Allemands de même, car l'endroit de la naissance du grand savant (Torun, en allemand Thorn) fit partie de la Prusse durant trois siècles (encore que, durant sa vie, Copernic eût lutté vigoureusement contre les chevaliers teutoniques) et parce que son plus intime collaborateur, Rhétius, un Tyrolien, fut chargé de l'impression de ses œuvres. Les protestants se souviennent qu'Osiander, un des premiers réformateurs, collabora avec Rhétius pour l'impression de l'ouvrage monumental de Copernic. Les mécréants rappellent que Copernic fut à l'index de 1616 à 1758 et veulent démontrer par là que l'Église catholique persécute toujours la science! Enfin, les catholiques soulignent que Copernic fut bon chrétien, chanoine, administrateur du diocèse d'Ermland. C'est à Rome, où il vint pieusement pour le jubilé de 1500, qu'il découvrit sa vocation d'astronome. Il fut consulté par le Concile du Latran (1514) sur la réforme du calendrier et répondit modestement qu'il se trouvait incapable de fournir des données suffisamment exactes pour une œuvre de telle envergure. Son manuscrit fut confié à la publication en 1540, à la demande du cardinal Schönberg et de l'évêque Giese. Enfin, l'ouvrage parut avec une préface dédiée au pape Paul III, à laquelle Osiander ne toucha pas. Ce ne fut qu'après les imprudences de Galilée que Copernic, mort depuis soixante-treize ans, eut enfin maille à partir avec le Saint-Office. Curieusement, les premières attaques contre Copernic vinrent des protestants d'Allemagne. Il est émouvant de constater que le premier article de quelque importance sur le centenaire de Copernic ait paru dans *The Common Cause*, l'organe polonais du *Glaive de l'Esprit* (11 février 1943).

CHINE LES AMIS DE LA CHINE, aux États-Unis, insistent de plus en plus énergiquement pour qu'on envoie un peu d'aide militaire à ce pays qui porte, depuis cinq ans et demi, le poids de la guerre contre le Japon. Citons ces quelques paragraphes du *China Monthly*, publié à New-York:

« Nos lecteurs se souviennent des paroles de D. D. S. Ho, membre de la Mission militaire chinoise, prononcées à la veille de son rappel: « Les États-Unis, le mois dernier, produisirent 5,500 avions. Pourquoi ne pas envoyer 500 « de ces avions en Chine? Est-ce trop? Alors 100, ou « même 25 par mois. Le front européen ne souffrirait guère « si on nous envoyait 25 avions par mois. » Pourquoi donc, continue le *China Monthly*, le président Roosevelt, qui envoyait des milliers d'avions par Basra pour la défense de Stalingrad, n'a-t-il pas permis plus qu'une aide symbolique à la Chine épuisée? Une réponse serait que le président a voulu donner à l'Union Soviétique la priorité sur toutes les autres Nations Unies. Cela n'expliquerait pas encore pourquoi il refusa même la *drop in the bucket* à la Chine, pourquoi les « rares bombardiers américains qui arrivèrent en Chine

en juin furent envoyés en Égypte » (*N. Y. Journal American*, 19 janvier 1943).

« La vraie raison est celle qu'indiqua récemment Harold Callender, correspondant spécial du *New York Times*, qui, après avoir remarqué que « les communistes chinois ont « moins d'importance du fait de leur force intérieure que « de leurs rapports avec la Russie », continua en disant que « l'on soupçonne que Moscou n'est pas mécontent qu'une « quantité limitée de *lend lease* arrive en Chine, où la réconciliation entre communistes et nationalistes est récente, et « peut-être pas permanente ».

« En fait, il ne faut pas être très sagace pour voir que la politique de Roosevelt de combler la Russie aux dépens de la Chine est dictée par les communistes américains et étrangers. » (*The China Monthly*, mars 1943.) Le *Périscope* du *Newsweek* (15 mars 1943) observe que l'efficacité majeure des armées chinoises doit être détournée du Japon dans le but de surveiller les unités communistes chinoises. Allons-nous voir se développer en Chine la même situation qu'en Yougoslavie ?

En tout cas, Mme Tchiang Kai-shek, dans son discours du 18 février 1943 au Congrès étatsunien, observa finement les différentes réactions du public des États-Unis aux succès japonais. Au début de la guerre sino-japonaise, on croyait que la Chine s'effondrerait immédiatement; quand la Chine résista, on tira la conclusion que les Japonais avaient été surestimés. Puis, quand la machine japonaise déferla sur l'Extrême-Orient, on s'empessa de trouver que les Japonais étaient des surhommes. Maintenant, « l'opinion courante est de considérer la défaite japonaise comme secondaire, tandis que l'écrasement d'Hitler est la tâche primordiale ». Mme Tchiang Kai-shek s'arrêta là. Elle aurait pu dire que, à travers toutes ces vicissitudes de l'opinion, c'était toujours la Chine qui pâtissait.

MEXIQUE *ENCORE UNE FOIS*, le président Avila Camacho vient de déclarer qu'il ne touchera ni aux communistes, ni aux synarchistes. Voici ce qu'il déclara au rédacteur en chef de *Hoy* qui publia la phrase présidentielle dans le numéro du 6 mars:

« Beaucoup de personnes se sont approchées de moi pour me suggérer de supprimer le parti communiste. Je ne l'ai pas fait et je n'ai pas l'intention de le faire. Je ne puis pas supprimer non plus le parti synarchiste. Il faut tenir compte du fait que le Mexique est une démocratie et que son gouvernement, parce que démocratique, doit tenir compte de tous les courants de l'opinion. »

Les communistes, il est vrai, venaient d'en faire une fameuse! La nuit du 5 au 6 février, il y eut un bal à l'Université de Morelia (Michoacan). Un nombre imposant d'« invités » décidèrent de finir la nuit par une « grève sur le tas » avec occupation de l'Université. Le lendemain matin, à l'heure des classes, les étudiants authentiques découvrirent que les « occupants » n'étaient même pas des étudiants, mais que les lieux ne seraient pas évacués tant que le recteur de l'Université, don Victoriano Anguiano, n'aurait pas été démis de ses fonctions.

Depuis longtemps, les communistes de diverses obédiences contrôlent le Secrétariat de l'Éducation mexicaine. Depuis l'avènement de Camacho, on note une réaction de plus en plus forte contre cet étouffement intellectuel. Anguiano, au dernier Congrès d'Éducation, s'était fait le porte-voix de cette nouvelle tendance, dont le chef de file est le brillant recteur de l'Université de Mexico, Brito Foucher.

Le 12 février eut lieu un grand tapage à Morelia. Membres des *Reservas Militares agrícolas* (que nos lecteurs connaissent déjà!), « travailleurs » de la C. T. M. et communistes venus de Mexico en camions manifestèrent dans les rues

jusqu'au moment où un membre du Parlement du Michoacan annonça que la charte de l'Université était annulée, que le recteur était écarté et qu'à sa place était nommé un certain M. Cano qui s'était distingué par son ardeur radicale les journées précédentes. Le gouverneur de Michoacan approuva la loi. Cette fois, ce furent les étudiants qui se mirent en grève, mais les communistes détenaient le bâtiment de l'Université.

Immédiatement, l'agitation gagna le pays tout entier. Le recteur de l'Université de Mexico, don Brito Foucher, convoqua à Mexico les recteurs de toutes les universités du pays, pour organiser la défense des libertés universitaires, ce pour quoi il fut immédiatement accusé de « nazi-fascisme » par les communistes du Mexique. Brito Foucher, qui a voyagé beaucoup en dehors de son pays, et qui sait en quoi consiste la démocratie, déclara entre autres choses:

« L'assaut contre une université patronnée par l'État, la destruction de son autonomie par le pouvoir législatif et la consommation de l'attentat par le gouvernement constituent un acte essentiellement antidémocratique et anarchiste.

La presse la plus jaune, neutre ou incolore du Mexique ne put que se solidariser avec l'étonnant Foucher. Le cas était trop clair. Cependant les communistes restèrent retranchés derrière les créneaux de leur forteresse. Si bien que le président Camacho, *pro bono pacis*, trouva la solution suivante: le gouvernement fédéral, pour sauver l'autonomie de l'Université de Morelia, n'usurpera pas le pouvoir contre le gouvernement provincial; les universitaires furent dans leur droit en se défendant; les professeurs seront payés par le gouvernement fédéral jusqu'à ce que la situation s'apaise; les étudiants poursuivront leurs études dans d'autres endroits paisibles du pays.

C'est, en style de boxe, ce qu'on appelle un *draw*. Les communistes gardent l'Université; les professeurs gardent leurs appointements; les étudiants doivent étudier où ils peuvent.

ESPAGNE *LE 14 MARS 1943, la première session du Parlement espagnol (les Cortes) fut ouverte.* Les Cortes sont constituées comme suit: 13 ministres; 116 conseillers nationaux; 3 présidents des Corps consultants; 32 délégués des Syndicats; 18 hauts fonctionnaires des Syndicats; 92 délégués de l'Industrie, techniciens et syndiqués; 104 représentants des maires de provinces et conseils municipaux d'Espagne, Ceuta et Melilla (ces deux villes sont situées au Maroc); 12 recteurs d'Universités; un représentant du Conseil de l'*Hispanidad*; 6 directeurs des Académies espagnoles; un ingénieur civil; 6 représentants de chacune des professions suivantes: avocats, médecins, vétérinaires, pharmaciens, architectes; 50 nommés directement par Franco. Parmi ces 50, il y a les représentants suivants choisis parmi le clergé: le cardinal Segura; l'archevêque de Tolède et primat d'Espagne, les archevêques de Grenade et de Burgos; les évêques de Léon et Barcelone.

La vie religieuse se manifeste dans des détails bien espagnols: le 12 décembre 1942, le Conseil municipal de Saragosse vota dans le budget une somme suffisante pour permettre à tous les fonctionnaires et ouvriers municipaux qui en auraient exprimé le désir d'aller faire une retraite fermée. Ils continueront, durant leur retraite, de percevoir leurs salaires. — Le 20 décembre 1942, le secrétaire de la Phalange espagnole et ministre d'État, don José Arrese, vint avec son épouse passer l'anniversaire de son mariage aux pieds de la célèbre Vierge du *Pilar*, à Saragosse. Un grand nombre de personnalités de la ville accompagnèrent les époux à la messe et communierent. Petit fait d'intérêt religieux exclusivement? Non! On ne s'imagine pas qu'Himmler organiserait une cérémonie analogue.

Joseph LEDIT.

LIVRES RÉCENTS

APOLOGÉTIQUE

Berthelot BRUNET: *Chacun sa vie*. Critiques. — Montréal, 5375, av. Notre-Dame-de-Grâce, 1942. 161 pp., 19.3 cm.

DÈS LA première page, l'auteur nous prévient du caractère particulier de son œuvre. « Apologétique d'un humoriste, dit-il. Un humoriste et un sceptique à l'Église. Il repense les vérités premières en humoriste et en sceptique. » Et ces vérités premières que l'auteur repense, c'est par exemple le mérite, la souffrance, le péché, la communion, le miracle, etc.

Dans ses essais — surtout dans « Tartufe penseur » et dans « Tartufe pense encore » — M. Brunet attaque et ridiculise tout ce qu'il peut y avoir d'incroyants chez nous. Il fouaille ces « barbons », ces « pauvres vieux », ces « charnels », ces « esprits forts », ces « cochons gênés ». Il dévoile hardiment la bassesse de leurs motifs: « Au fond ces vieux en ont assez de Dieu parce qu'ils n'avaient pas assez de femmes. Ou qu'ils en avaient assez de la leur. »

Les prétextes allégués par les incroyants, M. Brunet les relève un à un et les démolit, d'un mot parfois cruel. A ceux qui ont quitté l'Église, scandalisés par les « injustices » des curés, il répond: « Cette ardeur pour la justice..., ce zèle pour l'honnêteté dans les contrats, celui du mariage excepté..., ces vies impeccables veulent nous faire excuser le reste, qui est tout, leur soumission à une Vénus collet monté: elle se dévêt portes closes. Ce pharisaïsme, une cochonnerie qui se conduit bien. » D'autres se prétendent « libérés ». « Libérés de quoi? demande M. Brunet. Leur ignorance de la religion passe celle des négrillons, et ils vous posent d'un ton d'augure des colles qui amuseraient une couventine. » D'autres enfin veulent « développer leur personnalité », ou se targuent « d'érudition », « d'histoire », de « critique », d'exégèse. A chacun, M. Brunet vrille une réponse brève et spirituelle.

Mais il n'y a pas que de la polémique et du sarcasme dans ce livre. Vous y trouverez, exprimées en des formules d'une riche et suggestive concision, un grand nombre de vérités religieuses et de préceptes de spiritualité. Un essai tout entier (« La réponse à Thomas », sur l'Eucharistie) est d'une ravissante beauté. En maints endroits la justesse des jugements vous étonne. C'est que M. Brunet a fréquenté des maîtres: Lagrange, Pinard de la Boulaye, Jousse, de Grandmaison.

Bien des gens n'aimeront pas la manière de M. Brunet. Mais, pour un lecteur que ne rebute pas un style déroutant, et qui, dans l'éparpillement des idées — dû à un défaut manifeste de composition — sait retrouver les pensées maîtresses de l'auteur, l'ouvrage est d'une force et parfois même d'une beauté impressionnantes. Témoignage admirable d'une âme de laïc qui a mis au service de la vérité des armes que l'on voit trop souvent dirigées contre elle, finesse, originalité, raillerie, et qui a repensé sa religion personnellement et bellement.

Gérard PLANTE.

L'Immaculée-Conception.

Louis C. DE LÉRY: *L'Église et les procès de mariage*. — Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. 57 pp., 19.3 cm.

LE R. P. DE LÉRY excelle à poser clairement des problèmes délicats, à faire ressortir la cause des malentendus, à donner enfin une solution nette et précise au point en litige. Tout cela dans un style concis et très expressif.

La difficulté dans la présente question repose, en grande partie, sur une confusion de mots. C'est calomnier l'Église que de prétendre qu'elle annule les mariages (quand cela fait son affaire naturellement, ajoutent les malveillants). Pareille annulation aurait pour effet de rendre nul, inexistant ce qui existe de fait. L'Église constate seulement que, dans un cas donné, le lien matrimonial qu'on croyait existant, n'a jamais existé. Preuve faite, elle déclare nul, mais n'annule pas un mariage.

Cette monographie contient bien d'autres renseignements très pratiques, voire indispensables au catholique d'aujourd'hui. L'occasion de les faire servir ne tardera pas à se présenter.

Georges VAN BELLEGHEM.

L'Immaculée-Conception.

LIVRES POUR ENFANTS

Les trois petits cochons. — Les trois petits ours. — Les trois petits chats. — 16 pages illustrées, 30.5 cm.

L'histoire de la poulette brune et du grain de blé. — Le petit chaperon rouge. — Histoire de Jeannot Lapin. — 12 pages illustrées, 28 cm.

Au commencement. — En Égypte. Histoire de Joseph et de Moïse. — La terre promise. — L'enfance de Jésus. La plus belle de toutes les histoires. — Jésus, notre Sauveur. — Les miracles de Jésus. — 12 pp. ill., 28 cm.

Coucou. Texte de Lida. Illustrations d'après F. Rojankovsky. 40 pp. ill., 26 cm.

Walt DISNEY: *Dumbo*. — *Bambi*. 64 pp. et 52 pp. ill., 28 cm. Tous, aux Éditions Variétés, Montréal, 1942.

C'EST N'EST PAS seulement du pain, mais un somptueux festin d'histoires et de couleurs que les Éditions Variétés offrent aux plus jeunes des lecteurs. Ici, l'on pénètre dans un jardin plein de fraîcheur, innocent paradis, dont la porte ouvre en plein sur la création, un paradis où la muse de la fantaisie peut chanter ce qu'il lui plaît. Pas n'est besoin de savoir lire pour découvrir ce monde merveilleux; il suffit à l'enfant de regarder. Et s'animeront les trois petits cochons, la famille ourse, et Minouche, Boum et Poum. Puis, quand le grand mystère de l'alphabet se sera un peu dévoilé au marmot qui grandit, il pourra épeler les deux ou trois lignes de gros caractères au-dessous de chaque image, suffisantes pour suggérer à la mère attentive le plus savoureux des commentaires. Ces trois albums sont tout désignés pour les plus petits.

Dans la deuxième série, les images diminuent de dimensions et le texte prend de l'importance. *La poulette brune*, *Jeannot lapin* et *Le petit chaperon rouge* sont d'excellents livres d'exercice pour les débutants de la lecture. Le texte est naïf, humain, et son ingénuité même en constitue le charme.

La troisième collection est peut-être celle qui portera le plus de fruits. Elle réunit, en six fascicules aux dessins chatoyants, l'histoire sainte et celle de Notre-Seigneur. Le texte très alerte est rempli de leçons; la plus belle des histoires, et la plus vraie, y est racontée simplement, sans bavures. Cette collection devrait pénétrer dans les bibliothèques scolaires et les foyers; elle donnera aux enfants le goût de lire une histoire sainte plus développée, et surtout, le livre par excellence, l'Évangile.

Enfin, comme dessert, pour les plus grands des petits, viennent *Coucou*, *Dumbo*, et *Bambi*, des aristocrates de l'illustré. L'histoire de *Coucou* tournera l'imagination des jeunes vers la vie champêtre et le monde des oiseaux. Le texte est très bien conçu et correspond à une psychologie d'enfant; nous regrettons seulement que les noms d'oiseaux soient français, et non canadiens. Bouvreuil ne nous dit rien; nous aurions préféré le pinson à tête rousse, le pluvier kildir, le pic doré ou le jaseur des cèdres. Cette réserve faite, nous encourageons tous les jeunes à parcourir cette belle initiation à la vie de la nature.

Avec *Dumbo* et *Bambi* de Walt Disney, dessinateur aussi humain dans son art que sûr de sa technique, nous retrouvons ce ton de haute fantaisie, cette poésie féérique, enluminant un texte joyeux, souvent ému, tels que nous avons déjà goûtés dans *Blanche-Neige*. Les dessins-pastels de *Bambi*, en particulier, ont un sens extrêmement évocateur. *Dumbo* et *Bambi*, dons princiers faits aux jeunes par un de leurs plus grands amis.

*Conseils
la
sur
Marche*

Le bon marcheur ne sonne pas du talon, il évite les chocs qui ébranlent le système nerveux. Grâce aux vertus de souplesse et de confort des SLATER, tous les muscles du pied jouent. Il en résulte une démarche élastique et franche qui fait dire: "Il porte des SLATER."

*Sans l'ardoise
nulle chaussure
n'est Slater*



SLATER
POUR HOMMES ET FEMMES

TIRÉS À PART

Si La Fontaine pouvait parler, par le P. Alexandre Dugré, S. J.
Finances de guerre et finance déficitaire,
par le P. Emile Bouvier, S. J.

3 sous l'unité; 30 sous la douzaine; \$2.50 le cent (franco).

Adressez vos commandes à

Relations, 1961, rue Rachel Est, Montréal — CH. 3101

Un document familial

Le MESSENGER CANADIEN

DE MAI 1943

présente un reportage littéraire et photographique

LES JUMELLES DIONNE

\$0.10 l'unité; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent. Port en plus.

Abonnement annuel: Canada \$1.00; Étranger \$1.20

1961, rue Rachel Est, Montréal

Tél.: CH. 3101

Et voilà terminé notre tour du jardin. Nous n'avons qu'indiqué la route. Il faudra revenir, enfants et parents, la main dans la main, et cette fois, parcourir lentement, page par page, ce royaume d'enfance qu'on leur offre de si bon cœur.

Jean-Paul LABELLE.

Collège Jean-de-Brébeuf.

BROCHURES ET PLAQUETTES

Antoine GRENIER, ptre: *Historique de la Gardienne*, coopérative de consommation. — Kénogami, s. éd., 1942. 62 pp.

Odulf SCHAEFFER: *The Mons Pietatis and the Raiffeisen Credit Union*. — St-Louis, Mo., Central Bureau Press, 1942. 32 pp.

International Ethics. A Report of the Ethics Committee of the Catholic Association for International Peace. Fourth Edition (revised), 1942. — New-York, Paulist Press, 1942. 48 pp.

The I. L. O. and Plans for a « People's Peace ». The London Meeting of the Emergency Meeting, April 1942. — Montréal, International Labour Office, 1942. 43 pp.

Ægidius FAUTEUX: *Honoré Gervais, 1864-1915*. — Montréal s. éd., 1942. 30 pp.

Notice biographique de belle venue présentée dans une édition de luxe.

Ruth V. PAINE: *Price Peg Policies*. Canada-Great Britain-United States. Behind the Headlines, vol. 2, n° 7. — Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1942. 28 pp.

An Anglo-American Economic Policy. Behind the Headlines, vol. 2, n° 8. — Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1942. 24 pp.

Andrew STEWART: *Will Food Win the War*. Behind the Headlines, vol. 2, n° 9. — Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1942. 23 pp.

*Achète BIEN
qui achète chez*

Dupuis Frères
LIMITÉE

Nous vous invitons
à venir vérifier le
bien-fondé de cette
devise lorsque vous
aurez des achats
à faire.

PLateau
5151

865 EST, RUE STE-CATHERINE

Un breuvage des plus délicieux!

Vous rendre compte de nos avancées publicitaires vous est chose facile...
A la première occasion, demandez un *Nectar Mousseux Christin*...
Sa saveur exquise et différente et sa qualité rafraîchissante vous convaincront...

EXIGEZ

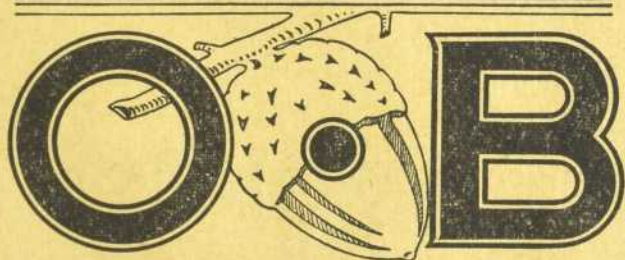
NECTAR Mousseux CHRISTIN

PAR LES FABRICANTS DE LA

Bière d'Épinette Christin



TABAC à CIGARETTES



"Doux comme un gland"

CIE DE TABAC TERREBONNE, TERREBONNE, P. Q.

• LE 12 MAI
APPROCHE

*Conservez les cartes
Participez au concours
Demandez la liste des prix*

NOUVEAUX PRIX DES TABACS

depuis le 2 mars 1943

N-C - BINGO - O-B

la demi-livre 81c. plus 7c. de taxe prov., ce qui fait 88c. (toutes taxes incluses)
le petit paquet 11c. plus 1c. de taxe prov., ce qui fait 12c. (toutes taxes incluses)

Après le 30 avril, le petit paquet changera de prix et de dimension
la demi-livre restera la même.

VALDOR à CIGARETTES

détail 12c. plus 1c. de taxe prov., soit 13c. (toutes taxes incluses)
demi-livre 91c. plus 8c. de taxe prov., soit 99c. (toutes taxes incluses)

Le tabac Terrebonne
est cultivé et préparé
dans la province de
Québec.

Pour renseignements:
AM. 0470
5100, rue Papineau
Montréal

PLACEMENT RECOMMANDÉ

NOUVELLE ÉMISSION

\$150,000 Fabrique de Saint-Thomas-d'Aquin

4% 1^{er} avril 1944 au 1^{er} avril 1958 **\$100.** **\$4.00**

PRIX RENDEMENT

CRÉDIT INTERPROVINCIAL, Limitée

10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

BEIair 2614

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-Louis LÉVESQUE,
président

J.-A. BOIVIN, N. P. (Berthierville),
vice-président

J.-Georges DUBÉ (Rimouski),
directeur

Vianney FAVREAU,
secrétaire

Aimé DOMINGUE, directeur général

Lucien AUBIN (Joliette), représentant

Votre testament!

Ne remettez pas à plus tard l'accomplissement de cet acte important, car la mort peut vous enlever subitement à ceux qui dépendent de vous.

Nommez cette Société votre exécuter testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties:

COMPÉTENCE
PERMANENCE
SÉCURITÉ —

qu'aucune personne en particulier ne peut offrir

Le Sun Trust Limitée

Arthur Vallée, C. R., LL. D.
président

Joseph Simard

Albert Hudon

Hon. J.-A. Brillant, C. L.

Hervé Prévost
directeur général

vice-présidents

Gérard Favreau
secrétaire

Siège social:
10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Succursale:
132, rue St-Pierre
QUÉBEC

*Avec
les hommages
de la maison*

**MONGEAU
& ROBERT**

Cie Ltée

**CHARBON
HUILE À CHAUFFAGE**

1600 est, rue Marie-Anne - Montréal

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis